Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans

Rapport de synthèse

Août 2014

patri•arch

Crédits et remerciements

Cette étude a été réalisée par la firme de consultants en patrimoine et architecture Patri-Arch dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le Centre local de développement de l'Île-d'Orléans, la Municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Chargé de projet, coordination et révision
Martin Dubois

Suivi du projet à la MRC de l'Île-d'Orléans
Marie-Andrée Thiffault, architecte

Suivi du projet au ministère de la Culture et des Communications
Geneviève Dion

Recherches, travaux sur le terrain et saisie des données, évaluation
Élyse Levasseur
Maryse Vaillancourt
Catherine Vallières

Remerciements
L'équipe de Patri-Arch tient à remercier Marie-Andrée Thiffault et Geneviève Dion pour leur collaboration tout au long du projet. Nous tenons à remercier également le personnel de la MRC et du CLD de l'Île-d'Orléans ainsi que celui du ministère de la Culture et des Communications, notamment Sylvain Lizotte, Isabelle Jacques et Josée Perreault, pour leur aide précieuse. Enfin, nos remerciements s'adressent aux résidents de l'Île d'Orléans rencontrés lors de nos visites et qui ont été très généreux de leur temps et de leurs connaissances.

Droits d'auteur et conditions d'utilisation
Patri-Arch cède à la MRC de l'Île-d'Orléans les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de ce mandat. La MRC de l'Île-d'Orléans s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

Table des matières

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS 3
TABLE DES MATIÈRES 5
INTRODUCTION 6
MÉTHODOLOGIE 8
Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires 8
Étape 2 : Travaux sur le terrain 8
Étape 3 : Recherches documentaires sommaires 11
Étape 4 : Intégration des données dans le système PIMIQ 12
Étape 5 : Évaluation et hiéarchisation patrimoniales 15
Étape 6 : Rapport de synthèse 24
Produits livrés 24
LES COURANTS ARCHITECTURAUX 25
La maison d'inspiration française 26
La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique 28
Le style Second Empire et la maison à mansarde 30
Le cottage Regency 32
L'éclectisme victorien 34
Le cottage vernaculaire américain 35
La maison cubique 38
La maison Boomtown 39
L'architecture Arts & Crafts 42
Le régionalisme québécois 43
Le modernisme 46
DIAGNOSTIC GÉNÉRAL 47
Composition de l'inventaire 47
Valeur patrimoniale 48
État physique 49
État d'authenticité 49
BIBLIOGRAPHIE 51
ANNEXE 1: LISTE DES CODES DE RUES
ANNEXE 2: LISTE DES BIENS INVENTORIÉS

Introduction

Depuis le décret du 11 mars 1970, l'île d'Orléans est officiellement reconnue comme l'un des lieux d'établissement pionnier des immigrants français en Nouvelle-France. Le site patrimonial de l'île-d'Orléans, anciennement appelé arrondissement historique, est aussi le symbole de leur enracinement durable en Amérique du Nord. Le but de cette mesure de protection légale est de préserver et de mettre en valeur le caractère traditionnel de l'île, son visage façonné par plus de trois siècles d'histoire, son bâti ancien d'une richesse exceptionnelle et la beauté de ses paysages culturels. Six villages anciens, Sainte-Famille, Sainte-Pétronille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Saint-Pierre se partagent le territoire de l'île d'Orléans découvert en 1535 par Jacques Cartier. Dès le 17e siècle, les colons ont peuplé cette île verdoyante qui offre de généreuses terres aux agriculteurs ainsi qu'un paysage bucolique. Chacun de ces villages se distingue par leur évolution, que ce soit l'agriculture, la villégiature ou la navigation. Ces fonctions ont laissé des traces tangibles dans l'architecture et le paysage orléanais.

Le site patrimonial de l'Île-d'Orléans comprend plusieurs sites archéologiques préhistoriques, amérindiens et euro-québécois. Il compterait quelques 800 bâtiments patrimoniaux, dont plusieurs maisons, des immeubles religieux ainsi que des dépendances agricoles[1]. L'inventaire du patrimoine bâti faisant l'objet de la présente mise à jour, qui compte un peu plus de 600 bâtiments, est le plus volumineux. Ce dernier est mis à jour environ à tous les dix ans depuis 1970. C'est dans ce contexte que s'inscrit la révision actuelle de l'inventaire qui s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le Centre local de développement (CLD) de l'Île d'Orléans, la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Île d'Orléans et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

OBJECTIFS DU PROJET

La mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans permet de répondre à trois principaux objectifs :

- Fournir aux intervenants de l'île d'Orléans et du MCC une vue d'ensemble actualisée du patrimoine bâti de l'île et de ses principales caractéristiques;

1. L'ensemble des bâtiments patrimoniaux sont répartis à travers trois inventaires, soit bâti (le présent inventaire surtout composé de résidences mais aussi de quelques presbytères, écoles et bâtiments commerciaux), religieux (églises, chapelles et croix de chemin) et agricole (granges-étables et autres dépendances agricoles).

- Établir l'état de conservation des différents bâtiments ainsi que leur niveau d'intérêt patrimonial;
- Compléter et bonifier l'information sur les biens inventoriés qui, jusqu'ici, n'ont été décrits que de façon sommaire et ajouter des biens qui auraient été oubliés dans les inventaires précédents.

Méthodologie

Nous relatons ici la méthodologie employée et les principales étapes de ces travaux d'inventaire.

PHASE 1 : COLLECTE DE DONNÉES

Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires

Cette première étape consistait à mettre en place les principaux outils qui étaient nécessaires à la bonne suite des travaux et à s'entendre de façon définitive sur les objectifs, la méthodologie et le cheminement du projet. Une rencontre de démarrage entre la MRC de l'Île-d'Orléans et le chargé de projet de Patri-Arch a été réalisée afin de mettre au point les aspects techniques et scientifiques de l'étude.

Environ 600 bâtiments avaient déjà été identifiés dans des inventaires précédents qui ont été mis à la disposition de l'équipe de travail. Quelques bâtiments ont été ajoutés à la liste initiale alors que d'autres ont été supprimés en raison de leur disparition (démolition, incendie, etc.). C'est également durant cette étape qu'ont été planifiés les travaux sur le terrain et les recherches documentaires afin d'optimiser les déplacements sur le territoire. Ainsi, les listes, les cartes et autres outils nécessaires à la bonne suite des travaux ont été préparés.

Étape 2 : Travaux sur le terrain

Cette deuxième étape consistait à relever sur le terrain, pour l'ensemble des adresses identifiées, les diverses informations à insérer dans la fiche d'inventaire du patrimoine bâti, c'est-à-dire essentiellement les coordonnées d'identification physique (adresse, dénomination) les caractéristiques architecturales (traits architecturaux dominants, matériaux de recouvrement extérieur, ouvertures, ornementation), les informations relatives aux relations entre le bâtiment et son environnement paysager ainsi que l'état de conservation du bâtiment. La description des bâtiments ne concernanait que leur aspect extérieur. Aucune visite, ni analyse des composantes intérieures des bâtiments n'a été effectuée.

L'essentiel du travail sur le terrain s'est échelonné des mois d'octobre à décembre 2013. Les travaux ont repris au mois de mai 2014, pour les maisons qui faisaient l'objet de travaux à l'automne, cachées par une végétation dense ou inaccesibles en raison du couvert de neige. De façon parallèle, les biens inventoriés ont fait l'objet d'un relevé photographique des façades visibles de la voie publique et, dans certains cas, de détails architecturaux d'intérêt.

De deux à six photographies de chaque bien ont été prises en bonne résolution. Les photographies ont ensuite été classées, identifiées et archivées pour faciliter leur utilisation. Un

système d'identification des photographies numériques a été élaboré. En voici les principales lignes :

1 – L'année de la prise de la photographie
2013

2 – Le code de la municipalité
Code géographique est attribué à chacune des 6 municipalités :

Sainte-Famille : 20010
Sainte-Pétronille : 20030
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans : 20005
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans : 20015
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans : 20020
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans : 20025

3 – Le nom de la voie publique
Code de 4 lettres désignant la voie publique :
Ex :

ROYA	chemin Royal	GALE	avenue du Galendart
FERL	chemin Ferland	EGLI	chemin de l'Église

La liste des codes de rues est présentée en annexe 2 du présent rapport.

4 – Le numéro civique
Toujours à quatre chiffres. Dans les cas où le numéro civique se compose de moins de quatre chiffres, des 0 ont été placés en premier lieu. Dans les cas où il y a plus d'un numéro civique sur un bâtiment, seul le plus petit a été inscrit.

5 – Le numéro de la prise de vue
Le devis photographique s'élabore comme suit :

1. Vue frontale de la façade principale
2. Vue d'angle 1 – angle façade principale et façade latérale gauche
3. Vue frontale de la façade latérale gauche
4. Vue d'angle 2 – angle façade latérale gauche et façade arrière
5. Vue frontale de la façade arrière
6. Vue d'angle 3 – angle façade arrière et façade latérale droite
7. Vue frontale de la façade latérale droite
8. Vue d'angle 4 – angle façade latérale droite et façade principale

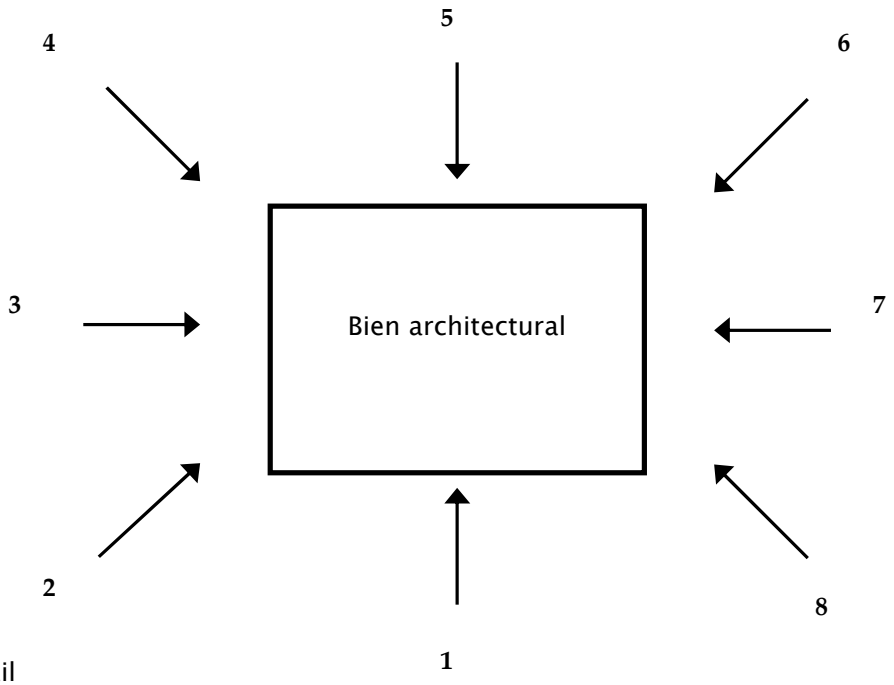

9. Détail
10. Édifices annexes
11. Cour arrière et stationnements
12. Enseignes et affichages
13. Le site dans son environnement : Vue d'ensemble à l'approche du site

6 – Le numéro séquentiel

Ce numéro séquentiel (01, 02, 03, etc…) est nécessaire s'il y a plus d'une photographie pour la même prise de vue d'un même bâtiment (ex. deux fois la façade principale). Facultatif.

7 – Exemple

2013_20010_ROYA_3805_01_02

Du terrain fait en 2013, deuxième photographie de la façade principale du 3805, chemin Royal à Sainte-Famille.

Étape 3 : Recherches documentaires sommaires

L'inventaire ne comprennait pas de recherches ni d'analyses historiques poussées concernant les bâtiments de l'inventaire. Nous avons tout de même survolé quelques sources secondaires pour y extraire certaines données historiques. Ces recherches sommaires avaient pour but de dater ou de situer la période de construction du bien patrimonial, de statuer sur des associations avec des personnages ou des événements importants et de dresser une synthèse de l'évolution physique du bien. Le cas échéant, des recherches plus poussées pourront être réalisées dans des phases ultérieures, en priorisant certains biens. C'est donc dire que les fiches de plusieurs ces bâtiments sont restées vierges à l'item des données historiques sauf pour l'année de construction.

Les anciens inventaires, dont ceux de 1980, 1989 et de 2005, ont également été consultés. Cette étape a permis aussi de retracer de l'iconographie ancienne reliée à ces biens et de connaître l'évolution des bâtiments au cours des dernières décennies. Les photos de 2005 étant déjà dans PIMIQ, seules les photos tirées des inventaires de 1980 et 1989 ont été numérisées et intégrées à la base de données sans toutefois qu'elles soient diffusées au grand public. Aucune autre photographie ancienne n'a été insérée dans la fiche pour les raisons de droits d'auteurs.

PHASE 2 : VERSEMENT DANS LA BASE DE DONNÉES

Étape 4 : Intégration des données dans le système PIMIQ

Cette quatrième étape consistait à inclure dans la base de données PIMIQ, pour tous les biens inventoriés, l'ensemble des données administratives, les photographies, ainsi que les données alphanumériques de l'inventaire recueillies sur le terrain. PIMIQ (patrimoine immobilier, mobilier et immatériel au Québec) est une base de données évolutive élaborée et gérée par le ministère de la Culture et des Communications. Avant leur intégration dans la fiche, les photographies numériques ont été traitées et redimensionnées selon les normes du Ministère. Ces photographies ont été identifiées, classées, indexées et archivées sur DVD en haute résolution pour leur utilisation ultérieure. Toutes les fiches existaient déjà dans le système et possédaient déjà des données spatiales (région administrative, MRC, municipalité, adresse, cadastre, coordonnées GPS, etc.).

Le contenu de la fiche d'inventaire du patrimoine bâti, rattachée à la base de données PIMIQ, reprend les items suivants :

- Données architecturales : style architectural, catégorie fonctionnelle, matériaux principaux de recouvrement extérieurs (murs et toiture), ouvertures (type de portes et fenêtres, lucarnes, matériaux), ornementation.
- Données historiques : date ou période de construction connue ou estimée, personnages ou événements liés, synthèse historique s'il y a lieu.
- Évaluation sommaire de l'état de conservation des principales composantes bâties (toitures, fondations, murs extérieurs, ouvertures, cheminée).
- Photographies du bâtiment, incluant l'iconographie ancienne des inventaires précédents, le cas échéant.

Pour l'évaluation de l'état de conservation et d'authenticité, nous nous sommes servis des définitions fournies par le MCC et destinées au système PIMIQ :

État physique

L'état physique désigne l'état matériel actuel (au moment de l'inventaire ou de l'inspection) du bien immobilier. Cela renvoie à l'entretien du bâtiment. Le système PIMIQ permet de porter un constat général sur l'état physique du bien et de porter un constat sur ses différentes composantes.

État physique général

État physique	Définition générale
Excellent	Le bien immobilier ne présente aucune altération visible et il est dans un parfait état d'entretien.
Bon	Le bien immobilier présente des altérations mineures, facilement réversibles et localisées. Il peut s'agir de peinture qui s'écaille, de mastic à refaire sur les fenêtres ou de maçonnerie à rejointoyer partiellement. Dans son ensemble, cependant, le bien est dans un bon état d'entretien.
Passable	Le bien immobilier présente des altérations majeures, qui nécessitent des interventions importantes. Il peut s'agit de couverture en tôle à remplacer, de parement de bois à changer ou encore d'une maçonnerie à rejointoyer en entier. Ces interventions majeures ne touchent cependant pas l'ensemble du bâtiment et sont plutôt localisées. Le bien peut également présenter une accumulation d'altérations mineures, ce qui nécessite une intervention d'ensemble.
Mauvais	Le bien immobilier présente des altérations majeures sur la plupart de ses composantes (fondation, parement, ouverture, toiture).

État physique des composantes

État physique	Définition pour les différentes composantes
Excellent	La composante ne présente aucune altération visible.
Bon	La composante présente une altération mineure, comme de la peinture qui s'écaille à quelques endroits sur un parement de bois. Cette altération peut cependant être corrigée facilement par une intervention de préservation.
Passable	La composante présente une altération majeure, comme une maçonnerie dont il faudrait refaire l'ensemble des joints ou encore une galerie dont il faudrait remplacer certaines sections et refaire la peinture en entier. Dans son ensemble, cependant, la composante n'a pas besoin d'être remplacée et peut être restaurée.
Mauvais	La composante présente une altération majeure, comme une couverture en tôle qui a atteint la fin de sa durée de vie ou encore des fenêtres traditionnelles en bois qui doivent être changées. La composante ne peut être restaurée et doit être remplacée.

État d'authenticité

L'état d'authenticité renvoie à l'apparence d'origine du bien immobilier. Cela permet de juger si l'état actuel reflète encore l'état d'origine du bâtiment.

État d'authenticité	Définition générale
Excellent	Le bien immobilier a conservé une apparence cohérente avec son époque de construction, selon les documents disponibles.
Bon	Le bien immobilier a subi des modifications mineures, comme le remplacement d'un parement en planche verticale par un parement en planche horizontale ou encore le remplacement d'une couverture en bardeau de cèdre par une couverture en tôle à la canadienne. Le bien peut également avoir été doté d'un agrandissement ancien et bien intégré à l'ensemble. Cette modification est cependant cohérente avec l'époque de construction du bien.
Passable	Le bien immobilier a subi une modification majeure en ce qui a trait à l'une des ses composantes principales (volume, parement, ouvertures, toiture). Il peut s'agir du remplacement d'un parement de bois par un parement en vinyle, l'agrandissement des ouvertures lors de l'installation de fenêtre contemporaine ou l'ajout d'un volume de grandes dimensions mal intégré à l'ensemble. Cette modification est difficilement réversible et n'est pas cohérente avec l'époque de construction du bien.
Mauvais	Le bien immobilier présente des altérations majeures sur la plupart de ses composantes (fondation, parement, ouverture, toiture). Ces modifications sont difficilement réversibles et ne sont pas cohérentes avec l'époque de construction du bien.

PHASE 3 : ÉVALUATION PATRIMONIALE ET SYNTHÈSE

Étape 5 : Évaluation et hiéarchisation patrimoniales

Cette cinquième étape consistait à évaluer l'intérêt patrimonial de chacun des biens inventoriés, ce qui n'avait jamais été fait de façon systématique dans les inventaires précédents.

L'évaluation du patrimoine bâti a pris en compte de plusieurs critères touchant autant l'état physique, l'état d'authenticité, la valeur intrinsèque du bâtiment (âge, usage, architecture) et la qualité du milieu environnant. Ainsi, l'évaluation patrimoniale s'est faite non pas seulement en vertu de l'ancienneté et de critères esthétiques, mais selon une grille d'analyse comportant une échelle de critères plus complète. Pour bien dégager le potentiel patrimonial des biens inventoriés, voici les critères et sous-critères qui ont été pris en compte :

Critère	Sous-critère	Définition
Intérêt historique	Ancienneté relative ou absolue	Ce critère permet d'évaluer l'ancienneté d'un bâtiment par rapport aux 400 ans d'histoire du Québec (ancienneté absolue) ou par rapport à une échelle plus restreinte (ancienneté relative), dont l'ancienneté d'un bâtiment par rapport à l'histoire d'une région ou d'une municipalité. Par exemple, un bâtiment moderne pourrait avoir un intérêt historique lié à son ancienneté relative par rapport aux autres bâtiments modernes similaires.
	Association à un personnage ou à un groupe	Ce critère permet de souligner les liens qui associent directement un bâtiment à un personnage (ex. : architecte) ou à un groupe (ex. : compagnie) s'étant distingué dans l'histoire. Par exemple, on pourrait associer un bâtiment à son architecte, à un individu célèbre qui l'aurait occupé, à un artiste dont l'une des œuvres y serait associée (ex. : les œuvres du 1%), etc.
	Importance dans l'histoire locale, régionale ou nationale	Ce critère permet d'évaluer la place et l'importance d'un bâtiment comme témoin d'événements importants dans l'histoire locale, régionale ou nationale. Cela se traduit notamment par l'association du bâtiment à un ou plusieurs faits historiques marquants ou au rôle qu'il a pu jouer dans le développement de son milieu.

Intérêt ethnologique (authenticité)	Association à une pratique ou à une technique traditionnelle	Ce critère renvoie à un bien immobilier pouvant témoigner d'une pratique, d'une technique ou d'un mode de vie traditionnel. Le bâtiment sera donc évalué en fonction de la conservation de caractéristiques pouvant témoigner de cette pratique, technique ou mode de vie.
	Association à une utilisation traditionnelle du territoire ou à un mode d'établissement	Ce critère renvoie à un bâtiment dont la fonction est représentative d'une utilisation traditionnelle du territoire ou d'un mode d'établissement particulier dans sa région. Par exemple, il serait possible d'associer un moulin à scie à l'exploitation forestière dans une région particulièrement reconnue pour ce type d'utilisation/exploitation du territoire. De la même manière, ce critère pourrait permettre d'évaluer la valeur patrimoniale d'une grange située dans une région où l'exploitation agricole et le patrimoine qui en découle sont très importants.
Intérêt paysager	Point de repère	Ce critère permet de déterminer si le bâtiment constitue un point de repère significatif dans le paysage urbain ou rural. Cela se traduit notamment par une situation particulière dans son environnement (ex. : tête d'îlot, retrait important par rapport à la rue) ou par des traits architecturaux remarquables, susceptibles de faciliter l'orientation d'un observateur (ex. : tour, clocher, saillie importante).
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet de tenir compte d'éléments paysagers particuliers qui participent à l'intérêt du bien culturel. Par exemple, il peut d'agir d'arbres matures bordant une allée, d'un panorama sur un plan d'eau, d'un ensemble de bâtiments agricoles remarquables, etc.
	Association à un paysage culturel ou représentatif d'un paysage culturel	Ce critère permet d'évaluer la contribution d'un bâtiment à un paysage culturel emblématique. Par exemple, un phare contribue de manière significative à la qualité d'un paysage maritime, un ensemble de ferme participe au paysage agricole d'un lieu.

Intérêt artistique et architectural	Rareté relative ou absolue	Ce critère renvoie à la survivance du type de bâtiment dans lequel s'inscrit le bien immobilier inventorié. Une valeur élevée de rareté absolue sera accordée à un bâtiment dont il ne subsiste que très peu de représentants du même type architectural à l'échelle du Québec. La rareté relative réfère quant à elle à la rareté d'un type de bâtiment dans un secteur géographique plus restreint ou une période historique moins vaste.
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet d'évaluer le caractère unique et/ou innovateur de l'architecture. Le bâtiment inventorié sera donc noté en fonction des éléments architecturaux distinctifs et des innovations, aussi bien stylistiques que techniques, qu'il permet de mettre de l'avant. Il peut s'agir d'un matériau particulier ou peu courant (ardoise, cuivre, bardeaux découpés), d'un ornement rare ou particulièrement élaboré, d'une technique de construction innovatrice (ex. : grange octogonale).
	Situation dans la production courante	Ce critère permet de situer le bien immobilier inventorié par rapport aux bâtiments similaires construits à la même époque. On pourra notamment déterminer si le bien est représentatif du style privilégié à l'époque de sa construction, s'il témoigne d'innovations formelles ou techniques ou si, au contraire, il se positionne en décalage avec les goûts et les techniques de construction de son temps.
	Situation dans l'œuvre du concepteur	Ce critère permet de positionner le bâtiment dans le corpus de son maître d'œuvre (architecte, ingénieur, constructeur). Cela permet d'évaluer le niveau de maturité technique, esthétique ou stylistique du concepteur au moment de la réalisation du bâtiment. Il est alors possible de déterminer si le bien immobilier inventorié constitue une pièce maitresse ou unique dans l'œuvre de son concepteur, s'il est précurseur d'un changement dans son style ou s'il est simplement représentatif de son travail.

Valeur d'usage	Pérennité de l'usage	Ce critère permet de déterminer si le bâtiment a conservé son usage d'origine ou si, au contraire, il a changé de vocation(s) au fil du temps. Ce critère permet également évaluer la capacité du bâtiment à accueillir un nouvel usage sans avoir à être modifié de manière importante. Ainsi, la pérennité de l'usage d'un bâtiment renvoie aussi bien à la préservation de sa fonction d'origine qu'à sa capacité à demeurer fonctionnel dans l'avenir, tout en conservant ses caractéristiques patrimoniales.

La pondération

Pour chacun des 5 critères, le bâtiment se voit attribuer la cote A, B, C, D ou E s'il répond à l'un ou à l'autre des énoncés cités dans le tableau qui suit. Ces cotes ont été inscrites dans PIMIQ dans la case « note » suivant chaque critère, sans toutefois coter chaque sous-critère.

Intérêt historique	A	▪ Le bâtiment est parmi les plus anciens de l'Île d'Orléans. À titre indicatif, les bâtiments construits avant 1800 sont considérés comme des bâtiments ayant une ancienneté exceptionnelle (ex. : maison du Régime français). ▪ Le bâtiment est associé à un événement, à un personnage ou à une thématique lié à l'histoire nationale du Québec ou du Canada (ex. : résidence de Félix Leclerc, maison d'Horatio-Walker).
	B	▪ Le bâtiment possède une excellente ancienneté. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1800 et 1850 sont considérés comme très anciens. ▪ Le bâtiment est associé à un événement, à un personnage ou à une thématique lié à l'histoire régionale (ex. : résidence du seigneur ou d'un politicien, presbytère d'une paroisse-mère, etc.).
	C	▪ Le bâtiment possède une ancienneté appréciable. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1850 et 1900 sont considérés comme des bâtiments ayant une bonne valeur d'âge. ▪ Le bâtiment est associé à un événement, à un personnage ou à une thématique lié à l'histoire locale (ex. : résidence du bedeau, marchand général, école de rang, etc.) ou est représentatif d'une thématique historique particulière (ex. : importante exploitation agricole, chalouperie, maison de villégiature de Sainte-Pétronille).

	D	▪ Le bâtiment possède une certaine ancienneté sans nécessairement se démarquer à cet égard. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1900 et 1950 sont considérés comme des bâtiments traditionnels ayant une valeur d'âge moyenne. ▪ Le bâtiment n'est pas associé à un événement ou à un personnage d'importance, mais il est représentatif de la production courante de son époque (ex. : maisons vernaculaires américaines).
	E	▪ Le bâtiment est relativement récent. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1950 et aujourd'hui sont considérés comme des bâtiments ayant une faible valeur d'âge. Ils peuvent toutefois se démarquer à d'autres égards, notamment au niveau de leur architecture (patrimoine moderne). ▪ Le bâtiment n'est pas typique ou représentatif d'une période de construction ou de développement donnée (ex. : bungalow dans un quartier ancien, bâtiment récent atypique dans un environnement ancien et homogène). ▪ Le bâtiment n'est pas associé à un événement ou à un personnage d'importance et n'est pas représentatif d'une thématique historique ou architecturale particulière (ex. : résidence anonyme difficilement associable à un style).
Intérêt ethnologique (authenticité)	A	▪ Le bâtiment est exactement dans son état d'origine, est dans un état complet ou a conservé l'ensemble de ses composantes architecturales en raison d'un entretien constant ou d'une restauration adéquate. ▪ Le bâtiment n'a subi aucune intervention depuis sa construction et est en bonne condition physique.
	B	▪ Le bâtiment a conservé l'essentiel de ses composantes architecturales, mais peut avoir subi quelques modifications réversibles mineures qui n'affectent pas l'intégrité de l'ensemble. ▪ Le bâtiment a subi peu d'intervention depuis sa construction et est en bonne condition physique.
	C	▪ Le bâtiment a conservé la plupart de ses composantes essentielles, mais peut avoir subi quelques modifications réversibles qui affectent peu l'intégrité de l'ensemble. ▪ Le bâtiment a subi des transformations harmonieuses ou normales (agrandissement bien intégré, adaptation à un courant architectural ancien, changement de fenêtres en conservant un modèle compatible, apports valables ou transformations qui ont amélioré l'état initial). ▪ Le bâtiment n'a subi aucune intervention depuis sa construction, mais est en mauvaise condition physique.

	D	▪ Le bâtiment a connu bon nombre de transformations réversibles ou mineures (ex. : changements de portes, de fenêtres sans modifier l'ouverture, remplacement de matériaux de revêtement des murs et de la toiture, remplacement de garde-corps sur galeries ou balcons, etc.) qui affectent l'intégrité du bâtiment sans toutefois modifier de façon importante le gabarit, la composition et la lecture de l'ensemble. ▪ Le bâtiment n'a subi qu'une intervention irréversible tout en conservant intact le reste de ses éléments architecturaux (ex. : bâtiment ancien avec agrandissement contemporain, une seule ouverture agrandie).
	E	▪ Le bâtiment a connu des transformations irréversibles ou majeures qui altèrent sa valeur patrimoniale (ex. : modifications de la forme ou de la disposition des ouvertures, modification de la volumétrie ou de la forme du toit, agrandissement peu harmonieux, suppression de galeries et de composantes ornementales importantes, etc.). ▪ Le bâtiment a subi des transformations réversibles généralisées qui dénaturent le bâtiment au point de le rendre méconnaissable.
Intérêt paysager	A	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement exceptionnel en raison de la qualité paysagère du lieu. ▪ Le bâtiment est mis en valeur par sa situation relative, soit parce qu'il est situé sur une place publique importante, dans l'axe d'une perspective de grand intérêt ou au sommet d'un promontoire. ▪ Le bâtiment est un point de repère incontournable dans le paysage ou a un rayonnement très important sur son voisinage.
	B	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement intéressant ou dans un ensemble homogène. ▪ Le bâtiment est implanté sur une parcelle aménagée qui le met en valeur. ▪ Le bâtiment est un point de repère dans le quartier ou a un rayonnement important sur son voisinage.
	C	▪ Le bâtiment est mis en valeur par sa situation, soit parce qu'il est situé sur une rue prestigieuse, un parcours fondateur ou un axe de circulation majeur, soit parce qu'il est situé aux abords du fleuve, d'un parc ou d'une place publique. ▪ Le bâtiment possède une implantation particulière d'intérêt ou est implanté sur un terrain bien aménagé.

	D	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement aux particularités paysagères communes. ▪ Le bâtiment est implanté sur une parcelle dont l'aménagement est standard (terrain de banlieue, bâtiment mitoyen ne possédant qu'une cour arrière). ▪ Le bâtiment se confond dans le quartier ou dans son voisinage, sans se démarquer. ▪ Le bâtiment est implanté sur un parcours fondateur, mais son aménagement paysager ou son environnement immédiat laisse à désirer.
	E	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement déstructuré, de mauvaise qualité ou altérant sa visibilité et sa mise en valeur. ▪ Le bâtiment est implanté sur une parcelle dont l'aménagement laisse à désirer (peu ou pas de végétation, espaces de stationnement omniprésents). ▪ Le bâtiment est en totale rupture dans son quartier ou son voisinage et nuit à son environnement.
Intérêt artistique et architectural	A	▪ Le bâtiment possède une architecture unique à l'échelle de l'île d'Orléans (ex. : domaine Portheus, église de Sainte-Famille, manoir Mauvide-Genest). ▪ Le bâtiment est une œuvre représentative d'un architecte de renommée nationale ou internationale.
	B	▪ Le bâtiment possède des éléments architecturaux distinctifs ou est parmi les exemples les plus achevés et complets d'un courant architectural (ex. : cottage Régency, maison traditionnelle québécoise particulièrement élaborée, maison Second Empire). ▪ Le bâtiment est une œuvre représentative d'un architecte de renommée régionale ou locale (ex. : Blatter, Staveley, Baillairgé).
	C	▪ Le bâtiment possède une architecture représentative à l'échelle de l'île d'Orléans sans pour autant être un modèle unique (ex. : maison à mansarde, maison traditionnelle québécoise modeste, architecture vernaculaire américaine). ▪ Le bâtiment présente un souci du détail ou témoigne d'un savoir-faire traditionnel sans toutefois se démarquer au point de vue de son ornementation ou de ses composantes stylistiques.

	D	▪ Le bâtiment possède une architecture commune à l'échelle de l'île d'Orléans et se retrouve en plusieurs exemplaires (ex. : maisons cubiques), mais certaines caractéristiques sont manquantes ou mal préservées.
	E	▪ Le bâtiment possède une architecture discordante dans un milieu plutôt homogène (ex. : bungalow dans un village, bâtiment à gabarit hors normes). ▪ Le bâtiment ne possède aucun élément architectural d'intérêt ou est un exemple architectural de piètre qualité.
Valeur d'usage	A	▪ Le bâtiment possède un usage rare ou unique à l'échelle de l'île d'Orléans (ex. : église, chapelle de procession). ▪ Le bâtiment est le dernier exemplaire qui témoigne d'un usage ancien ou révolu (ex. : moulin à vent).
	B	▪ Le bâtiment possède un usage relativement rare ou spécialisé à l'échelle de l'île d'Orléans (ex. : presbytère, couvent, école de rang, etc.). ▪ Le bâtiment figure parmi les derniers exemplaires qui témoignent d'un usage ancien ou révolu (ex. : ancienne forge, chantier maritime).
	C	▪ Le bâtiment possède un usage relativement courant à l'échelle de l'île d'Orléans et conserve sa fonction d'origine (ex. : résidence, immeuble commercial).
	D	▪ Le bâtiment a subi un changement d'usage sans trop de modifications apparentes (ex. : maison transformée en commerce).
	E	▪ Le bâtiment a perdu sa fonction d'origine et son usage actuel est peu ou n'est pas compatible avec son architecture (ex. : résidence transformée en garage ou entrepôt). ▪ Le bâtiment est vacant et ne possède aucun usage.

Au final, la valeur patrimoniale globale devrait refléter la moyenne des cotes accordées pour chacun des 5 critères. Ceci n'est pas un exercice mathématique ; il faut prendre en compte que les critères n'ont pas tous la même importance ou portée. Cette note générale est inscrite dans PIMIQ à l'endroit indiqué (A à E).

A = Exceptionnelle
B = Supérieure
C = Bonne
D = Moyenne
E = Faible

Valeur exceptionnelle : Valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle locale ou régionale. Il s'agit d'éléments rares, d'équipements spécialisés qui sont des points de repère dans le paysage ou qui ont joué un rôle historique majeur dans le développement d'un lieu. Ayant habituellement déjà une valeur patrimoniale reconnue par le milieu, plusiuers des bâtiments de valeur exceptionnelle sont classés immeubles patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Valeur supérieure : Valeur forte à l'échelle locale ou régionale, au-dessus de la moyenne des bâtiments patrimoniaux recensés. Il s'agit d'éléments qui se démarquent sur plusieurs critères et qui sont bien préservés dans l'ensemble. Leur valeur patrimoniale est habituellement reconnue dans le milieu ou évidente pour le non initié. Il peut s'agir d'une maison ancestrale en pierre ayant conservé ses principaux attributs, d'une maison bourgeoise richement ornée, d'un presbytère.

Valeur bonne : Valeur qui rejoint un nombre important de propriétés qui sont dans la moyenne, c'est-à-dire qui possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural (ex. : style) et leur appartenance à un paysage donné ou un ensemble architectural sans nécessairement se démarquer de façon importante. Il peut s'agir de maisons de styles courants (néoclassique québécoise, mansardée, vernaculaire) qui ont préservé plusieurs de leurs caractéristiques, mais qui peuvent avoir subi quelques interventions réversibles (ex. : bardeau d'asphalte sur le toit, fenêtres changées).

Valeur moyenne : Valeur habituellement attribuée à des maisons ou bâtiments qui ont subi un nombre important de transformations réversibles qui brouillent un peu l'ancienneté, l'intérêt architectural (ex. : style) et l'appartenance à un paysage ou situé dans un environnement quelconque. Le potentiel patrimonial est toutefois encore important à la condition d'effectuer des travaux de mise en valeur.

Valeur faible : Valeur habituellement attribuée à des maisons ou bâtiments qui ont subi un nombre important de transformations irréversibles qui brouillent l'ancienneté et l'intérêt architectural, qui sont abandonnées ou dont la nouvelle fonction est incompatible avec l'architecture d'origine. Cela n'empêche pas que le bâtiment puisse posséder un bon potentiel de mise en valeur si des travaux adéquats étaient effectués.

Étape 6 : Rapport de synthèse

Cette étape a été consacrée à la rédaction du présent rapport synthèse qui comprend une présentation des principaux courants architecturaux ainsi qu'un diagnostic de l'état actuel du patrimoine bâti du site patrimonial de l'Île-d'Orléans. Ces constats touchent l'état physique du parc immobilier ancien et leur état d'authenticité en général. De plus, des statistiques sur la valeur patrimoniale des biens sont contenues dans cette section.

Produits livrés

Les outils suivants ont été déposés à la MRC de l'Île-d'Orléans :

- Un rapport de synthèse en version numérique (word et pdf) et en version imprimée et reliée (3 copies), comprenant la méthodologie employée, la présentation des principaux courants architecturaux ainsi qu'un diagnostic général en plus de différentes annexes ;
- Les photographies numériques originales en haute résolution archivées sur des DVD ;
- Les photographies numériques des inventaires de 1980 et 1989 en version numérique archivées sur DVD;
- Les fiches PIMIQ disponibles en ligne.

Les courants architecturaux

Également désignée par l'appellation « style » ou « typologie formelle », le courant architectural se définit comme un ensemble de règles ou de caractères formels qui permettent de classer des bâtiments dans une catégorie. Les courants architecturaux sont surtout reconnaissables par leur volume général et plus particulièrement par la forme du toit qui témoigne de l'évolution des techniques de construction, ainsi que par le type d'ornements et de saillies issus de diverses influences architecturales.

D'abord d'esprit français, l'architecture traditionnelle québécoise a ensuite été influencée par le néoclassicisme britannique. Il en a résulté, au 19e siècle, un modèle de maison dite québécoise d'influence néoclassique, qui est à la fois une synthèse des influences françaises et anglaises et le fruit d'une adaptation au climat. Par la suite, le style Second Empire a fait son apparition, suivi des modes américaines. La fin du 19e siècle a été particulièrement faste par rapport à la diversité des influences stylistiques. Au 20e siècle, les courants industriels ou artisanaux, ainsi que la modernité internationale ont largement contribué à la définition de l'architecture des villes et des banlieues. À travers ces métissages culturels, les Québécois ont su créer une architecture originale adaptée aux milieux ruraux, villageois, de villégiature ou suburbains.

La plupart des bâtiments inventoriés du site patrimonial de l'Île-d'Orléans peut être reliée aux courants architecturaux québécois présentés ici, ou du moins s'y apparenter. Notons que l'architecture de l'île d'Orléans est parfois métissée et qu'un bâtiment peut parfois être à cheval entre deux courants architecturaux. C'est pourquoi on parle plutôt d'influences stylistiques ou d'emprunts d'éléments à une typologie donnée plutôt qu'à des styles « purs ».

Les courants architecturaux les plus fréquemment rencontrés dans l'architecture domestique, sur le territoire du site patrimonial de l'Île-d'Orléans sont les suivants :

- La maison d'inspiration française
- La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique
- Le style Second Empire et la maison à mansarde
- Le cottage Regency
- L'éclectisme victorien
- Le cottage vernaculaire américain
- La maison cubique
- La maison Boomtown
- L'architecture Arts & Crafts
- Le régionalisme québécois
- Le modernisme

La maison d'inspiration française

Une architecture traditionnelle s'élabore dès les premières années du Régime français afin de répondre aux besoins pressants de la jeune colonie en bâtiments de toutes sortes : maisons, chapelles, églises, moulins. Originaires des milieux ruraux de France, les colons ainsi que les gens de métier – charpentiers, maçons, menuisiers – apportent au pays leur savoir-faire traditionnel en matière de construction. Cette architecture « sans architecte » se modifie rapidement après les premières expériences décevantes du début du 17e siècle afin de s'adapter à la disponibilité des matériaux et aux conditions climatiques du pays. Ainsi, l'architecture traditionnelle québécoise recourt généralement à la pierre et au bois comme matériaux de construction en raison de leur abondance sur le territoire. Le climat rigoureux entraîne pour sa part une multiplication des souches de cheminées sur la maison tandis que le nombre des ouvertures est réduit le plus possible afin d'éviter les pertes de chaleur. À la fin du Régime français, l'apparition de lucarnes pour éclairer les combles témoigne par ailleurs d'une nouvelle façon d'habiter la maison. On retrouve les demeures de cette période dans toutes les municipalités de l'Île-d'Orléans et elles sont relativement abondantes.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de logis rectangulaire bas ne présentant pas ou peu de fondations;
- Le volume d'origine a souvent été agrandi sur la longueur de la maison;
- Toiture à deux versants droits ou à croupes à pente forte, supérieure à 45 degrés, recouverte le plus fréquemment de bardeau de cèdre;
- Carré en pierre, portant un certain fruit, souvent revêtu de crépi ou de bois;
- Cheminée en pierre massive située au centre de la maison;
- Composition asymétrique de la façade;
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à double battant à petits carreaux, munis de volets fonctionnels;
- Ornementation réduite à sa plus simple expression limitée aux encadrements, linteaux, chambranles et épis.

Maison qui est l'exemple type de la maison d'inspiration française sise au 3463, chemin Royal à Sainte-Famille.

Maison qui est une variante de la maison d'inspiration française avec toit à croupes située au 1347, chemin Royal à Saint-Jean.

Maison en pierre recouverte de crépi sise au 4657, chemin Royal à Sainte-Famille.

Maison en pierre avec pignon en bois située au 313, chemin Royal à Saint-Pierre.

Maison d'inspiration française revêtue de bois sise au 155A, chemin Royal à Saint-François.

Maison d'inspiration française située au 960, chemin Royal à Saint-Laurent.

La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique

La Conquête britannique (1760) a d'abord une incidence limitée sur l'architecture québécoise. En effet, les gens de métier demeurent en place et leurs traditions françaises perdurent pendant plusieurs décennies après l'arrivée des Anglais. Au début du 19e siècle, l'architecture traditionnelle est toutefois confrontée à l'architecture classique anglaise qui apparaît au pays avec l'arrivée des ingénieurs militaires et des architectes britanniques, de même qu'avec la diffusion de traités d'architecture. L'architecture d'esprit français puise librement à ce nouvel apport stylistique et elle aboutit à une synthèse originale connue sous le nom de maison traditionnelle québécoise.

L'amalgame de l'architecture d'esprit français avec l'architecture néoclassique anglaise aura pour aboutissement la mise en forme d'un type d'habitation répondant à des contraintes fonctionnelles, économiques et climatiques variant plus ou moins fortement en fonction du lieu d'érection et du statut social de ses occupants. Ainsi, la maison traditionnelle québécoise connaît plusieurs variantes : du petit corps de logis dépouillé et implanté en milieu rural, elle peut prendre la forme d'une habitation villageoise plus développée et ornementée. La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique est très bien représentée à l'île d'Orléans.

Malgré sa versatilité, la maison traditionnelle québécoise possède des caractéristiques récurrentes qui permettent d'en définir le style.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume généralement de 1 étage et demi, parfois de 2 étages et demi, formé d'un carré en bois pièce sur pièce (ou parfois en brique ou en pierre), le plus souvent légèrement exhaussé du sol, d'où la présence d'une galerie et d'un escalier;
- Toiture à deux versants à pente moyenne (environ 45 degrés) recouverte de tôle traditionnelle ou de bardeaux de cèdre qui se prolonge souvent au-delà des murs avant et arrière grâce à des larmiers incurvés protégeant ainsi une galerie aménagée en façade;
- Composition symétrique de la façade;
- Toit indépendant en apprentis – aussi appelé auvent ou garde soleil – installé afin de recouvrir la galerie lorsque les versants de la toiture sont droits;
- Cuisine d'été parfois présente dans le prolongement longitudinal ou transversal de la maison et reproduisant à plus petite échelle les caractéristiques du corps de logis principal;
- Parement généralement en bois (planches de bois posées à l'horizontale ou à la verticale ainsi que le bardeau de cèdre), mais parfois en maçonnerie de pierre ou de brique;
- Souches de cheminée généralement dans le prolongement du mur pignon;
- Ouvertures nombreuses, dont des fenêtres à double battant à grands carreaux;
- Lucarnes à fronton ou à pignon permettant d'éclairer les combles;
- Ornementation généralement sobre composée de chambranles et planches cornières. Les variantes plus cossues proposent des décors plus éclectiques (aisseliers, corniches, balustrades, boiseries ornementales, etc.).

Maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique située au 178, chemin Royal à Saint-François.

Maison traditionnelle québécoise entièrement construite en pierre sise au 130, chemin Ferland à Saint-Laurent.

Maison traditionnelle québécoise caractérisée par sa façade principale en brique et sa balustrade en fonte située au 3994, chemin Royal à Sainte-Famille.

Maison traditionnelle québécoise d'influence nécolassique sise au 1, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Maison traditionnelle québécoise revêtue de bardeaux de cèdre découpés située au 1233, chemin Royal à Saint-Pierre.

Variante à deux étages et demi en pierre de la maison traditionnelle québécoise d'influence nécolassique sise au 1936, chemin Royal à Saint-Jean.

Le style Second Empire et la maison à mansarde

L'architecture Second Empire fait son apparition au Québec dans le dernier quart du 19e siècle. Elle prend sa source dans l'architecture développée à Paris sous le règne de Napoléon III (1852-1870). D'abord réservé à l'architecture monumentale, dont les bâtiments institutionnels et les maisons bourgeoises, le style Second Empire est popularisé plus tardivement dans l'architecture domestique des villages québécois.

C'est la forme de la toiture qui caractérise le bâtiment de style Second Empire. Dite à la Mansart ou à toit brisé, la toiture des bâtiments Second Empire se caractérise par la présence d'un terrasson (portion supérieure dont l'inclinaison est peu prononcée) et d'un brisis (portion inférieure dont l'inclinaison est presque verticale). Par ailleurs, les bâtiments conçus à partir de ce style architectural ont généralement un rez-de-chaussée surhaussé et présentent une façade dont l'ordonnance des ouvertures est symétrique. Le style Second Empire se distingue souvent par la présence d'un avant-corps central, lequel est parfois traité à la manière d'une tourelle couronnée d'une terrasse faîtière. Lorsqu'il y a présence de lucarnes sur la toiture, celles-ci sont parfois cintrées. À cela s'ajoutent les baies et les portes à arc surbaissé, dont la riche ornementation est souvent associée à ce style architectural.

Largement inspirée de l'architecture résidentielle bourgeoise de style Second Empire, la maison à mansarde constitue une version populaire et modeste. En effet, de cette architecture monumentale, la maison à mansarde conserve la toiture typique composée d'un terrasson et d'un brisis à deux ou quatre versants (eaux), dont la forme particulière présente le net avantage de dégager complètement l'espace des combles et de procurer ainsi à la maison un second étage entièrement habitable. De plus, la silhouette qui résulte de ce style architectural procure une élégance appréciée des villageois. Ce courant est bien présent à l'île d'Orléans.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de logis rectangulaire à deux étages légèrement exhaussé du sol, charpente en bois;
- Toiture brisée, à la Mansart, à deux versants ou à quatre versants, constituée de brisis et de terrassons et recouverte de tôle traditionnelle;
- Composition symétrique de la façade;
- Galerie couverte d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades;
- Parement de planches de bois ou de brique, parfois en pierre de taille;
- Ouvertures caractérisées par des fenêtres à battants à grands carreaux ou à guillotine et des lucarnes dans le brisis;
- Ornementation généralement sobre composée de chambranles, planches cornières et corniche sous le brisis. Les variantes plus cossues proposent des décors plus éclectiques.

Exemple typique de la maison à mansarde à 2 versants situé au 1404, chemin Royal à Saint-Laurent.

Maison à mansarde à 4 versants dotée d'un parement de brique en façade et sise au 1778, chemin Royal à Saint-Jean.

L'ancien presbytère de Sainte-Famille est un bon exemple de style Second Empire avec un parement de brique et une ornementation très élaborée.

Maison mansardée à 4 versants dotée d'un parement de brique et d'une galerie sur 2 côtés située au 163, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.

Maison à mansarde à 4 versants avec tourelle centrale sise au 398, chemin Royal à Saint-François.

Maison à mansarde à 2 versants munie d'une façade bien symétrique sise au 1501, chemin Royal à Saint-Pierre.

Le cottage Regency

Apparu en Angleterre sous le règne du Prince de Galles au début du 19e siècle, le cottage Régence (ou Regency) a été introduit au Québec par les Britanniques. Issu du courant romantique, ce style architectural a été adopté par plusieurs citadins désireux de posséder une maison de villégiature. Destiné à occuper un terrain vaste et boisé, le cottage Régence arbore une architecture en communion avec son environnement.

Parmi ses principales caractéristiques, on note le profil bas de la toiture à quatre versants dont les avant-toits se prolongent au-delà des murs et recouvrent une galerie ceinturant le carré de la maison. La présence de portes-fenêtres, de lucarnes rampantes et de supports de galerie de treillages est également fréquente.

Ce type d'architecture demeure relativement rare dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans et particulièrement présent dans la municipalité de Sainte-Pétronille.

Principaux éléments caractéristiques :

- Plan de forme plutôt carrée;
- Toit à quatre versants à profil bas et étendu dont l'avant-toit est parfois recourbé; revêtement de toiture en bardeau de cèdre ou en tôle traditionelle;
- Un ou deux niveaux d'occupation;
- Composition symétrique des ouvertures;
- Bâtiment entouré d'une galerie protégée par les avants-toits;
- Murs revêtus de brique, de pierre ou de bois;
- Cheminée centrale;
- Fenêtres habituellement à battants et à grands carreaux, parfois sous la forme de portes-fenêtres;
- Lucarnes rampantes, à croupe ou à pignon;
- Ornementation sobre insipirée des éléments classiques comme les entablements et les frontons.

Cottage Régency caractérisé par son toit recourbé qui protège une généreuse galerie sis au 128, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Cottage Régency doté d'un revêtement en brique et d'une galerie situé au 12, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.

Résidence présentant quelques caractéristiques du cottage Régency sise au 1585, chemin Royal à Saint-Laurent.

Cottage Régency agrandi vers la droite et situé au 142, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Cottage Régency sis au 39, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Variante à 2 étages du cottage Régency située au 12, rue Gagnon à Sainte-Pétronille.

L'éclectisme victorien

L'architecture québécoise débouche, vers la fin du 19e siècle, sur un éclectisme qui vise d'abord à produire des effets inédits et pittoresques sans souci de cohérence, un peu en réaction aux compositions rigides du classicisme. Cette pratique artistique est fondée sur l'exploitation et la conciliation des styles du passé. L'éclectisme est cette tendance à puiser librement dans des styles anciens les éléments les plus divers, non pas pour les reproduire, mais pour créer un style nouveau en les fusionnant. L'éclectisme permet ainsi la combinaison de plusieurs styles ou éléments appartenant à des époques et des pays différents afin de créer des compositions très élaborées et souvent marquées par une surcharge décorative, ce qui est différent des styles historiques qui n'appliquent qu'un langage à la fois sur un même bâtiment.

La mécanisation des techniques de construction, autour des années 1880, a grandement contribué à accroître le nombre d'ornements sur les façades, en diminuant le coût et le temps d'exécution de chacun. Au Québec, le mouvement éclectique en architecture s'est étendu entre 1880 et 1920 environ. L'architecture éclectique est souvent dite victorienne en raison de son apparition durant le règne de la reine Victoria en Grande-Bretagne (1837-1901). Pour ce courant stylistique, chaque œuvre est unique en soi et les architectes s'appliquent à créer des bâtiments personnalisés.

Le site patrimonial de l'Île-d'Orléans comporte peu d'exemples architecturaux issus de l'éclectisme victorien. On retrouve tout de même quelques rares résidences à la composition unique ainsi que des exemples de styles communs (maison cubique, maison traditionnelle québécoise, etc.) qui sont ornés d'un décor très élaboré qui rappelle l'architecture victorienne.

Principaux éléments caractéristiques :

- Plan asymétrique (absence de plan typique), volume très articulé, nombreuses saillies et avancées;
- Toitures irrégulières, composées de pignons ou de tourelles, souvent percées de lucarnes;
- Présence de galeries, de balcons couverts et ornementés qui se prolongent souvent sur plus d'une façade;
- Amalgame de plusieurs matériaux et couleurs sur un même immeuble (brique, pierre, bardeaux décoratifs ou polychromes, etc.);
- Absence d'ouvertures typiques, variété de types d'ouvertures sur un même bâtiment, présence de fenêtres en baie (bow window, oriel);
- Ornements variés (fronton néoclassique, boiseries ornementales, mâts, épis, consoles, encorbellements, etc.).

Résidence éclectique possédant une diversité de styles amalgamés dans une composition symétrique, sise au 4204, chemin Royal à Sainte-Famille.

Résidence éclectique s'apparentant à la maison cubique mais possédant une ornementation singulière située au 1276, chemin Royal à Saint-Laurent.

Cottage vernaculaire américain à l'ornementation en bois très élaborée sis au 45, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Maison cubique aux airs éclectiques en raison de son ornementation soignée et son oriel en coin sise au 20, avenue Orléans à Sainte-Pétronille.

Maison qui, par son mélange de matériaux et sa forme singulière, s'apparente à l'architecture éclectique sise au 4135, chemin Royal à Sainte-Famille.

Maison s'apparentant à l'architecture éclectique.en raison de sa tourelle située au 14, rue Orléans à Sainte-Pétronille.

Le cottage vernaculaire américain

L'architecture vernaculaire américaine ne se distingue pas d'un point de vue stylistique, puisqu'elle reprend souvent les formes du siècle précédent en les simplifiant. Elle innove toutefois en ce qui a trait aux matériaux et aux éléments architecturaux, d'une part avec l'usinage de certains matériaux de construction, tels les poutres et les planches et, d'autre part, avec la standardisation et la distribution par catalogues d'éléments tels les portes et les fenêtres. De façon générale, la volumétrie de l'architecture vernaculaire américaine – et par le fait même de l'architecture domestique – est simplifiée à l'extrême, se résumant souvent à une boîte carrée dont l'austérité est atténuée par des éléments décoratifs (planches cornières, chambranles, aisseliers, piliers ouvragés). La standardisation des matériaux et des éléments architecturaux, de même que l'introduction de la charpente claire, également appelée Balloon Frame, accélèreront de façon considérable le processus de construction tout en permettant une meilleure adaptation du plan-type aux besoins et aux moyens des clients.

Le cottage vernaculaire américain est le type le plus varié et le plus courant dans la première moitié du 20e siècle. Il se distingue de la maison traditionnelle québécoise par un volume qui s'élève sur 1 étage et demi ou 2 étages, conférant ainsi plus de verticalité à la demeure, ainsi que par une toiture à deux versants droits inclinée à 45 degrés, sans larmier recourbé. On retrouve dans cette architecture le même souci de rigueur quant à la symétrie de la façade et à son ordonnance.

Ce courant se divise en plusieurs sous-courants, qui se déclinent eux-mêmes en divers modèles. Dans les principales variantes, notons le cottage avec toit à demi croupes et le cottage avec lucarne-pignon. Mais dans ces cas, les autres caractéristiques demeurent les mêmes que pour le cottage à deux versants droits inspiré du modèle traditionnel québécois.

Ce courant est peu représenté dans le site patrimonial, mais il est présent dans la majorité des municipalités en quelques exemplaires.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie rectangulaire dénotant une simplification des formes;
- Carré en madriers de bois d'un étage et demi avec toiture à deux versants droit d'une inclinaison de 45 degrés ou à demi-croupes. Aussi, le modèle de deux étages à toit à 2 versants à faible pente est également répandu;
- Toiture généralement couverte de tôle traditionnelle;
- Galerie couverte d'un auvent indépendant souvent présente;
- Revêtements légers (planches de bois, bardeaux d'amiante-ciment, crépi);
- Portes et fenêtres à battants avec imposte ou à guillotine, usinées;
- Éléments d'ornementation qui puisent aux répertoires de l'architecture du 19e siècle et qui sont standardisés (chambranles, planches cornières, aisseliers, frontons).

Cottage vernaculaire américain typique à toit à 2 versants à la composition symétrique situé au 30, rue de l'Église à Saint-Jean.

Cottage vernaculaire américain doté d'une grande lucarne continue sur son toit à 2 versants sis au 4119, chemin Royal à Sainte-Famille.

Cottage vernaculaire américain doté d'une lucarne-pignon situé au 182, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.

Variante du cottage vernaculaire américain avec pignon en façade et toiture à demi-croupes sise au 33, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.

Variante du cottage vernaculaire américain à 2 étages située au 1266, chemin Royal à Saint-Jean.

Variante du cottage vernaculaire américain à 2 étages sise au 1309, chemin Royal à Saint-Laurent.

La maison cubique

Le phénomène de la standardisation des matériaux, de la mécanisation du travail et de la diffusion à grande échelle de modèles par le biais de catalogues et de revues spécialisées, dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, a donné naissance à un nouveau type d'architecture dès la fin du 19e siècle. Fortement stimulée par l'accessibilité simplifiée aux plans et aux matériaux, de même que par la baisse des coûts de construction découlant de la standardisation, l'industrialisation contribue à la croissance rapide des agglomérations urbaines suite à l'explosion démographique. Ce phénomène se répercutera ensuite dans les milieux ruraux.

La maison cubique est un modèle architectural provenant des États-Unis. Conçu par l'architecte Frank Kidder en 1891, ce modèle strictement résidentiel est communément appelé le *Four Square house*. Son intérêt réside dans les dimensions de son espace habitable. En effet, le plan carré, qui superpose deux étages entiers coiffés d'un toit en pavillon à faibles pentes, confère à la maison cubique des dimensions dignes des maisons bourgeoises. La maison cubique possède généralement une lucarne sur le versant avant. De plus, il n'est pas rare d'observer sur certains modèles les influences du mouvement pittoresque sur le décor extérieur (aisseliers, boiseries ornementales, corniches). Mais de manière générale, l'ornementation de la maison cubique est sobre et peut varier en fonction des goûts et des moyens financiers des premiers occupants.

La maison cubique est assez peu représentée dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie cubique, plan carré de deux étages légèrement surhaussé du sol;
- Toit en pavillon (quatre versants) à faibles pentes, revêtu de tôle traditionnelle, ou parfois toit plat;
- Revêtement extérieur en brique ou en matériau léger (planches de bois, bardeaux de cèdre, tôle embossée, tuiles d'amiante-ciment);
- Galerie couverte d'un auvent indépendant, aménagée en façade avant avec parfois un balcon à l'étage;
- Distribution régulière des ouvertures;
- Fenêtres à battants à grands carreaux, à battants avec imposte ou à guillotine;
- Lucarnes à croupe, à pignon, triangulaire ou en appentis, parfois remplacées par des pignons;
- Ornementation variable selon le statut social du propriétaire.

Maison cubique située au 157, chemin Royal à Saint-Pierre.

Maison cubique sise au 201, chemin Royal à Saint-François.

Maison cubique en brique située au 1634, chemin Royal à Saint-Jean.

Maison cubique située au 1969, chemin Royal à Saint-Pierre.

Maison cubique située au 3492, chemin Royal à Sainte-Jean.

Maison cubique sise au 3332, chemin Royal à Sainte-Famille.

La maison Boomtown

L'introduction des charpentes à claire-voie qualifiée d'American Boomtown coïncide avec la croissance rapide des villes américaines et de leur essor démographique important. Cette architecture se développe surtout après la crise économique de 1870 aux États-Unis. Elle constitue alors une option de construction à la fois économique et rapide dans les villes-champignons à forte croissance industrielle. L'architecture Boomtown constitue un courant propre à l'architecture domestique et commerciale. Elle coexiste d'abord avec les maisons de tradition québécoise et à mansarde avant de les supplanter au tournant du 20e siècle. Sur le territoire du site patrimonial de l'Île-d'Orléans, on retrouve quelques exemplaires de maisons Boomtown dans toutes les municipalités.

L'architecture Boomtown se caractérise par sa volumétrie : les résidences s'élèvent sur deux étages et sont coiffées d'un toit plat ou à faible pente vers l'arrière. Les ouvertures sont habituellement disposées avec régularité et symétrie. Les saillies sont souvent constituées d'une grande galerie, courant sur toute la façade principale, et d'un balcon à l'étage, sur le tiers central de l'auvent indépendant, protégeant ainsi la galerie. Il n'est pas rare de retrouver un commerce au rez-de-chaussée avec un logement à l'étage.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume cubique ou rectangulaire de deux étages, peu dégagé du sol;
- Toiture plate ou à faible pente vers l'arrière;
- Saillies peu présentes à l'exception d'une galerie protégée d'un auvent, parfois avec un balcon à l'étage;
- Parement de planches de bois ou de brique;
- Distribution régulière des ouvertures, composition généralement symétrique;
- Fenêtres à battants à grands carreaux, à battants avec imposte ou à guillotine;
- Ornementation concentrée dans la partie supérieure de la façade : corniche à modillons ou à consoles, parapet en gradins ou jeux de briques. Autres éléments d'ornementation discrets : chambranles, planches cornières, platebandes en brique, etc.

Résidence caractéristique des maisons Boomtown avec son parapet en gradins sise au 504, chemin Royal à Saint-François.

Maison Boomtown se démarquant par son imposant parapet sise au 3717, chemin Royal à Sainte-Famille. L'annexe latérale est un ajout récent.

Résidence unifamiliale caractéristique des maisons Boomtown avec son parapet et sa galerie en façade sise au 1913, chemin Royal à Saint-François.

Maison Boomtown sise au 2269, chemin Royal à Saint-Pierre.

Maison Boomtown caractérisée par son décor d'inspiration néoclassique située au 1649, chemin Royal à Saint-Laurent.

Maison Boomtown avec rez-de-chaussée commercial située au 148, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

L'architecture Arts & Crafts

En réaction à l'industrialisation qui bat son plein au tournant du 19e siècle en Angleterre, des mouvements d'idée font leur apparition. Le mouvement Arts and Crafts (arts et métiers), dont le programme déborde largement le domaine de l'architecture, trouve ses origines dans les théories mises de l'avant par Richard Owen, William Morris et John Ruskin. Ce courant propose de s'inspirer de l'artisanat et de l'habitation de la campagne anglaise afin de créer une architecture qui s'inscrive dans la tradition nationale. Le mouvement valorise le retour au travail manuel contre la standardisation des articles produits en série, l'usage de matériaux traditionnels tels que la pierre et le bois ainsi que le recours aux savoir-faire locaux. Le mouvement connaît une certaine diffusion en Angleterre à travers les réalisations d'architectes tels que Philip Webb.

Le mouvement gagne ensuite les États-Unis. Les différentes tendances sont rapidement popularisées par les catalogues et les revues de plans distribués à grande échelle à travers l'Amérique du Nord. Mais si les réalisations du mouvement sont largement diffusées, son idéologie, quant à elle, demeure méconnue, voire mal comprise. Ainsi, en Amérique, le mouvement Arts and Crafts devient essentiellement un mouvement stylistique, sans portée sociale. Les architectes conçoivent, par exemple, des résidences avec de fausses structures à colombages ainsi que des toitures recouvertes de tuiles d'ardoise comme en Angleterre en dépit du fait qu'elles ne s'inscrivent pas dans une tradition nationale. L'architecture issue du courant Arts and Crafts, qui est uniquement destinée à l'architecture domestique et de villégiature, est diversifiée et est composée de volumes simples, distribués librement dans le plan. Recouverts de toitures imposantes aux multiples pentes, ces volumes sont caractérisés par une fenestration variée et abondante. Un des traits distinctifs de l'architecture de ce style est sans doute l'expression de la charpente qui se traduit généralement par le prolongement des chevrons sous le débordement de la toiture.

Il existe peu d'exemples de ce style dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans et ils sont principalement situés à Sainte-Pétronille.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume plus ou moins imposant au plan articulé;
- Toiture de formes variées à versants ou à demi-croupes parfois de longueurs inégales, dont le larmier déborde souvent largement des façades;
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries, terrasses);
- Utilisation de matériaux naturels et traditionnels (pierre, brique, stuc, bardeaux de cèdre, planches de bois), parfois combinés entre eux;
- Ouvertures nombreuses et diversifées, présence de fenêtres jumelées et de lucarne à croupe, en appentis ou triangulaire;
- Ornements souvent limités aux éléments de la charpente (colombage, chevrons apparents, supports de galerie);
- Chaque cas est unique et possède ses propres caractéristiques.

Maison d'Horatio-Walker, un bel exemple d'architecture Arts & Crafts, située au 11, chemin Horatio-Walker à Sainte-Pétronille.

Studio d'Horatio-Walker qui représente la version anglaise de l'architecture Arts & Crafts, sis au 13, chemin Horatio-Walker à Sainte-Pétronille.

Maison unifamiliale qui se démarque par son imposant toit percé de lucarnes en appentis, sise au 217, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.

Maison avec certains éléments d'esprit Arts & Crafts (lucarne, galerie) située au 145, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Grande demeure d'esprit Arts & Crafts située au 35, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.

Les annexes arrière de cette maison située au 228, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille sont d'esprit Arts & Crafts.

Le régionalisme québécois

Le Québec possède une version du courant Arts and Crafts qui lui est propre, soit le régionalisme québécois. Ce courant architectural prend naissance à partir de 1910 et se termine à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il partage plusieurs points communs avec le mouvement anglais. Comme ce dernier qui prône un retour à l'usage des traditions artisanales et à l'architecture locale, notamment celle des maisons de campagne anglaises du 18e siècle, le régionalisme québécois puise son inspiration dans le bâti hérité du Régime français. Amorcé avec les recherches des professeurs d'architecture de McGill Percy Erskine Nobbs et Ramsay Traquair, qui désirent voir apparaître un style authentiquement régional, diffusé par leurs élèves ensuite devenus architectes, le régionalisme québécois connaît son apogée dans la province surtout durant les années 1930 et 1940. Ce courant architectural profite notamment de la quête identitaire amorcée par le nationalisme québécois à partir des années 1920 qui en est venu à glorifier la période de la Nouvelle-France afin de redonner aux Canadiens-français un passé dont ils pouvaient être fiers.

Avec le régionalisme québécois, on assiste ainsi à des constructions sorties tout droit du vocabulaire utilitaire des bâtiments du Régime français : toiture haute à deux versants recouverte de bardeaux en bois, murs coupe-feu, recouvrement de pierre, de stuc (pour imiter la chaux) ou de bois. Ce courant réintroduit littéralement l'architecture traditionnelle et celle des maisons rurales québécoises, anglaises et normandes, afin d'en produire des copies les plus fidèles possible. Avec le gouvernement traditionaliste de Maurice Duplessis qui prône un retour aux racines du peuple canadien-français, rural et catholique, le courant régionaliste y trouve un terreau fertile où s'épanouir. Le notaire et historien de l'art Gérard Morisset, l'abbé architecte Jean-Thomas Nadeau et l'anthropologue folkloriste Marius Barbeau préconisent également dans leurs travaux la redécouverte des traditions. On ne retrouve que quelques cas de régionalisme québécois dans l'inventaire, surtout situé à Sainte-Pétronille, car cette architecture s'allie bien à celle de la villégiature. Ces maisons peuvent souvent se confondre avec des constructions plus anciennes vue l'intention de les imiter.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume rectangulaire plus ou moins imposant pourvu d'annexes;
- Haute toiture en pente aux versants généralement droits ou légèrement recourbés recouverts de bardeau de bois ou d'asphalte;
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries);
- Cheminées à l'aspect massif;
- Revêtement de bois (bardeaux ou planches) ou d'amiante-ciment;
- Fenêtres à guillotine ou à battants munies de carreaux et lucarnes à pignon de bonnes dimensions;
- Ornements souvent limités aux encadrements d'ouvertures (chambranles, faux volets).

Maison de style régionaliste québécois (1939), sise au 181, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Grande maison de style régionaliste (vers 1940), sise au 2260-2266, chemin Royal à Saint-Jean.

Maison de style régionaliste québécois (1945), située au 117, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Maison d'esprit régionaliste québécois (1944), sise au 226, chemin Royal à Saint-Laurent.

Maison aux accents Arts & Crafts et régionaliste (1940), située au 121, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Maison de style régionaliste québécois (1945), sise au 123, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Le modernisme

Né à la fois du mouvement moderne européen (Art nouveau, École du Bauhaus) et de l'architecture rationaliste américaine (École de Chicago), le modernisme se situe en complète rupture avec l'héritage du passé, ce qu'aucun autre style n'avait pu accomplir jusque-là. Il s'agit d'une architecture qui est entièrement de son temps, qui ne nie pas l'industrialisation et la standardisation, cherchant plutôt à tirer profit de la technologie.

L'architecture moderne se veut pratique et fonctionnaliste : la forme doit répondre à la fonction du bâtiment. Il s'agit d'une architecture qui mise sur la simplicité et la sobriété, qui rejette l'ornementation et qui recherche la pureté et le dépouillement. Issue de l'industrialisation et de la préfabrication, l'architecture moderne se démarque par l'utilisation de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux tels que l'aluminium, le béton, l'acier et les grandes surfaces de verre, qui sont réellement mis à l'avant-scène.

Le modernisme se divise en plusieurs courants plus ou moins fidèles au mouvement qui les a vus naître. À l'île d'Orléans, nous n'avons répertorié qu'une résidence issue de l'architecture moderne.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie simple et dépouillée d'ornements;
- Plans libres qui créent des formes très variées;
- Toits plats ou de formes sculpturales;
- Matériaux modernes tels que le béton et l'acier, alors que l'expressivité des matériaux remplace les éléments d'ornementation.
- Grandes surfaces vitrées dont des fenêtres en bandeau horizontal;

La maison Paul-Brunet située au 37, chemin de l'Église témoigne de l'architecture moderne. Son architecture s'inspire notamment d'un paquebot.

Diagnostic général

Les pages qui suivent énoncent quelques constats généraux concernant la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans.

Composition de l'inventaire

Ajouts :
28 bâtiments ont été ajoutés à l'inventaire. Il s'agit pour la plupart de bâtiments datant de la première moitié du 20e siècle et qui n'avaient pas été considérés dans les inventaires précédents en raison de leur faible valeur d'ancienneté. Avec le temps, ces bâtiments ont acquis une valeur patrimoniale, encore plutôt faible, mais qui mérite tout de même d'être considérée. À noter que trois bâtiments anciens provenant de l'extérieur de l'île et qui ont été déménagé dans les années 1990 et 2000 à Saint-François (151 et 155-A, chemin Royal) et à Saint-Jean (2752, chemin Royal) ont aussi été ajoutés à l'inventaire. Malgré leur déplacement, la valeur patrimoniale de ces maisons, reposant sur leur ancienneté, leurs caractéristiques architecturales ainsi que leur authenticité, justifiait leur intégration dans l'inventaire.

Suppressions :
Il s'agit essentiellement de bâtiments qui ont été incendiés (9) ou démolis (10) depuis le premier inventaire de 1970. Au nombre de 19, la plupart de ces biens n'existent plus dans la base de données PIMIQ. Ils peuvent toutefois être retracés dans les inventaires antérieurs.

Répartition :
Au total, en considérant les ajouts et les suppressions, 659 bâtiments font maintenant partie de l'inventaire. Leur répartition par municipalité et par valeur patrimoniale est présentée dans le tableau 1 ci-bas.

Tableau 1

municipalité	A	B	C	D	E	**total**	supprimé
Sainte-Famille	6	11	40	26	2	**85**	6
Sainte-Pétronille	1	17	64	36	0	**118**	5
Saint-François	7	11	25	18	0	**61**	2
Saint-Jean	5	32	90	51	1	**179**	4
Saint-Laurent	5	10	77	36	3	**131**	2
Saint-Pierre	3	14	55	10	3	**85**	0
total	**27**	**95**	**351**	**177**	**9**	**659**	**19**

Valeur patrimoniale : A = exceptionnelle; B = supérieure; C = bonne; D = moyenne; E = faible

Valeur patrimoniale

Valeur exceptionnelle : 27 bâtiments (4 %) ont été considérés comme possédant une valeur patrimoniale exceptionnelle, ce qui comprend les 13 bâtiments déjà classés immeubles patrimoniaux. Ces bâtiments ont une valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle de l'île d'Orléans. Il s'agit pour la plupart de maisons du Régime français particulièrement bien préservées qui jouent un rôle important dans l'intérêt historique, architectural et paysager du site patrimonial de l'Île-d'Orléans.

Valeur supérieure : 95 bâtiments de l'inventaire (15 %) sont de valeur patrimoniale supérieure. Cette valeur forte à l'échelle locale ou régionale tient souvent en grande partie à l'ancienneté et au degré d'authenticité de ces bâtiments. En effet, plusieurs d'entre eux sont des maisons du début du 19e siècle qui se démarquent par leur architecture ancienne et qui sont particulièrement bien préservées.

Valeur bonne : 351 bâtiments de l'inventaire (53,5 %) ont reçu une valeur patrimoniale bonne. Cet imposant groupe est majoritairement composé de maisons traditionnelles du 19e siècle qui ont subi des altérations mineures et réversibles. Elles possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural et leur appartenance au paysage de l'île d'Orléans.

Valeur moyenne : 177 bâtiments (26 %) sont de valeur patrimoniale moyenne. Ces bâtiments sont plus récents (20e siècle) ou ont généralement subi davantage de modifications (réversibles ou irréversibles) tout en conservant un bon potentiel de mise en valeur. Ils sont susceptibles d'acquérir de la valeur dans le futur.

Valeur faible : 9 bâtiments (1,5 %) de l'inventaire se sont vus attribuer une valeur faible en raison des nombreuses et importantes altérations qu'ils ont subies avec les années. Ils sont pour certains tellement modifiés que la lisibilité de leur ancienneté et de leur architecture d'origine est complètement brouillée. Par conséquent, leur potentiel de mise en valeur est compromis.

Il est important de mentionner que la valeur patrimoniale attribuée aux biens inventoriés est une donnée susceptible d'évoluer dans le temps, selon la nature des interventions. Un bâtiment de grande valeur patrimoniale pourrait, à la suite de travaux malencontreux ou d'un incendie, perdre une bonne part de sa valeur. A l'inverse, un bâtiment altéré par le passé pourrait reprendre de la valeur à la suite de travaux, advenant que des composantes plus respectueuses de l'aspect d'origine soient reconstituées ou réinstallées.

En somme, ce bilan est très positif car les bâtiments de valeur patrimoniale faible sont rares et le corpus de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans conserve toute sa pertinence et son intérêt patrimonial.

État physique

En général, les bâtiments inventoriés sont dans un excellent état physique et il y a peu de corrélation entre l'âge des bâtiments et leur degré de dégradation. Cela signifie que, généralement, les propriétaires entretiennent bien leur bâtiment, quel que soit leur ancienneté. Le programme financier d'aide à la restauration, qui soutient les propriétaires à entretenir leur bâtiment, est un facteur déterminant dans le bon état général du patrimoine bâti.

Dans les rares cas où l'état physique n'est pas satisfaisant, les principaux problèmes rencontrés concernent essentiellement l'entretien déficient. Seuls quelques cas isolés, dont l'ancien moulin à vent de Sainte-Famille, sont en péril en raison de leur état de dégradation avancé. En général, les problèmes d'entretien semblent plus importants du côté des bâtiments secondaires ou agricoles qui ne faisaient pas partie du présent inventaire mais qui sont répertoriés dans l'inventaire des bâtiments agricoles.

État d'authenticité

La grande majorité des bâtiments inventoriés ont connu leur part de transformations. Nous classons ces transformations en deux catégories. Il y a d'abord les transformations réversibles qui constituent bien souvent des remplacements de matériaux, de portes et de fenêtres lorsque ceux-ci ont atteint la fin de leur vie utile. Il s'agit essentiellement d'interventions d'entretien, normales dans la vie d'un bâtiment. Même si ces interventions ne respectent pas toujours les modèles et les matériaux traditionnels, il s'agit d'interventions légères et réversibles où un retour à des composantes traditionnelles demeure toujours possible. En second lieu, il y a les transformations majeures et irréversibles qui causent de véritables dommages au cadre bâti existant. Il peut s'agir par exemple d'une allonge mal intégrée, du percement de nouvelles ouvertures, de l'agrandissement d'ouvertures existantes, de la suppression d'une galerie ou de la disparition d'éléments d'ornementation. Ces interventions nuisent à la composition générale et font disparaître des éléments importants de l'architecture traditionnelle. Dans ces cas, il y a perte d'authenticité.

Règle générale, les transformations de la première catégorie ne causent pas de préjudices importants et plusieurs bâtiments de l'inventaire peuvent avoir été affecté par de telles interventions à des degrés divers sans que leur potentiel patrimonial en ait trop souffert. Les transformations majeures de la deuxième catégorie sont beaucoup plus dommageables. En général, les rares bâtiments qui ont subi plusieurs interventions irréversibles se sont vus attribuer une valeur patrimoniale faible, car leur authenticité était trop affectée.

Il faut noter toutefois que plusieurs interventions réalisées au fil des siècles, comme l'agrandissement ou le prolongement de maisons, le remplacement de toit à deux versants par un toit mansardé, l'ajout de lucarnes ou l'ajout d'annexes sont considérés comme des apports

valables malgré leur irréversibilité, car elles témoignent de l'évolution dans la manière d'habiter. D'ailleurs, ces modifications ont été réalisées selon des techniques anciennes et avec des matériaux traditionnels, ce qui les rend souvent imperceptibles.

Fait à noter, la consultation des photographies des bâtiments dans les anciens inventaires a permis de constater une belle amélioration générale dans l'état d'authenticité des bâtiments. En effet, plusieurs bâtiments qui avaient été dénaturés dans les années 1950 et 1960, avant la création de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans, ont été restaurés avec des matériaux et des techniques plus adéquats, leur redonnant toute leur valeur patrimoniale.

Bibliographie

ABC de l'arrondissement historique de l'Île d'Orléans : prenez l'île sous votre aile. Québec, Commission des biens culturels, ministère de la Culture et des Communications et MRC de l'Île-d'Orléans, s.d.

AUDET, Bernard. *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVIIe siècle*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990.

BOURQUE, Hélène, Donald DION et Brigitte OSTIGUY. *L'île d'Orléans, un enchantement*. Québec, Les Éditions du Chien Rouge, 1999.

Collectif. « Dossier île d'Orléans : le goût de l'île », *Continuité*, nº 73, été 1997, p. 17-51.

Collectif. « L'île d'Orléans : un écrin à découvrir », *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, nº 1, printemps 1989.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. « L'île d'Orléans : une réflexion s'impose », dans *Patrimoine*, vol. 2, nº 2, été 1996.

DEMERS, Madeleine. *Préservation du paysage de l'île d'Orléans* [Document inédit]. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1998.

DORION, Henri. *L'île d'Orléans, terre d'harmonie, de mémoire et de fidélité*. s.d.

FAURE, Isabelle. *L'île d'Orléans, une île en péril ou l'analyse critique du système de gestion du patrimoine de l'île d'Orléans* [Document inédit]. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1996.

LAFRAMBOISE, Yves. *La maison au Québec : de la colonie française au XXe siècle*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2001.

LAROCHELLE, Pierre et Claude DUBÉ. *Le génie du lieu à l'île d'Orléans*. Québec, École d'architecture de l'Université Laval, 1993.

LÉGARÉ, Denyse et Chantal Prud'Homme. *Patrimoine et paysages agricoles de l'île d'Orléans*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 2006.

LESSARD, Michel. *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998.

RURALYS. *Parcours d'interprétation des paysages de l'île d'Orléans*. 2006.

Annexe 1 : Liste des codes de rues

Sainte-Famille (20010)	
Mitan (route du)	MITA
Royal (chemin)	ROYA
Sainte-Pétronille (20030)	
Bout-de-l'Île (chemin du)	BOUT
Église (chemin de l')	EGLI
Gagnon (rue)	GAGN
Horatio-Walker (rue)	HWAL
Laflamme (rue)	LAFL
Orléans (avenue)	ORLE
Quai (rue du)	QUAI
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (20015)	
D'Argentenay (route)	ARGE
Maître-Chantre (chemin du)	MACH
Moulin (chemin du)	MOUL
Royal (chemin)	ROYA
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (20015)	
Côtes (chemin des)	COTE
Église (rue de l')	EGLI
Lafleur (chemin)	LAFL
Martineau (chemin)	MART
Mitan (route du)	MITA
Royal (chemin)	ROYA
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (20020)	
Canton (côte du)	CANT
Ferland (chemin)	FERL
Gosselin (côte)	GOSS
Leclerc (côte)	LECL
Royal (chemin)	ROYA
Thivierge (côte)	THIV
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (20025)	
Couvent (avenue)	COUV
Galendart (avenue du)	GALE
Monseigneur-D'Esgly (avenue)	MSG
Plante (avenue)	PLAN
Pont (côte du)	PONT
Royal (chemmin)	ROYA

Annexe 2 : Listes des biens inventoriés

municipalité	no civique de	no civique à	rue	no inv.	date est.	statut	commentaire
Sainte-Famille	1015		Mitan (route du)	119	v. 1870		
Sainte-Famille	3019		Royal (chemin)	84	1777		
Sainte-Famille	3070		Royal (chemin)	85	1740		
Sainte-Famille	3121		Royal (chemin)	85a	1839		
Sainte-Famille	3154		Royal (chemin)	86	v. 1700		
Sainte-Famille	3176		Royal (chemin)	87	1860		
Sainte-Famille	3204		Royal (chemin)	88	1777		
Sainte-Famille	3230		Royal (chemin)	89	1890		
Sainte-Famille	3276		Royal (chemin)	90	v. 1867		
Sainte-Famille	3290		Royal (chemin)	91	1880		
Sainte-Famille	3332		Royal (chemin)		1920	Ajout	
Sainte-Famille	3429		Royal (chemin)	92		Suppression	Maison incendiée en 1987
Sainte-Famille	3463		Royal (chemin)	93	1750		
Sainte-Famille	3484		Royal (chemin)	94	1828		
Sainte-Famille	3544	3546	Royal (chemin)	96	1800		
Sainte-Famille	3550		Royal (chemin)	97	1915		
Sainte-Famille	3580		Royal (chemin)	98	1900		
Sainte-Famille	3598		Royal (chemin)	99	1777		
Sainte-Famille	3613		Royal (chemin)	100	1923		
Sainte-Famille	3660		Royal (chemin)	101	1809		
Sainte-Famille	3676		Royal (chemin)	102	1920		
Sainte-Famille	3702		Royal (chemin)	103	1877		
Sainte-Famille	3717		Royal (chemin)		1935	Ajout	
Sainte-Famille	3717 A		Royal (chemin)	104	v. 1700		Anc. moulin à vent de Sainte-Famille
Sainte-Famille	3740	3742	Royal (chemin)	105	1691		
Sainte-Famille	3745		Royal (chemin)	106	1877		
Sainte-Famille	3749		Royal (chemin)	107	1892		
Sainte-Famille	3754		Royal (chemin)	108	1664		
Sainte-Famille	3766		Royal (chemin)	108A	1902		
Sainte-Famille	3805		Royal (chemin)	109	1900		

Sainte-Famille	3811		Royal (chemin)	110	1877		
Sainte-Famille	3824		Royal (chemin)	111	1890		
Sainte-Famille	3836	3838	Royal (chemin)	112	1888		
Sainte-Famille	3854		Royal (chemin)	113	1677		
Sainte-Famille	3863		Royal (chemin)	114	1840		Ancienne scierie
Sainte-Famille	3868		Royal (chemin)	115	1850		
Sainte-Famille	3878		Royal (chemin)	116	v. 1750		Ancienne forge
Sainte-Famille	3879		Royal (chemin)	116a	1900		
Sainte-Famille	3884	3886	Royal (chemin)	117	1822		
Sainte-Famille	3885	3889	Royal (chemin)	118	v. 1890		
Sainte-Famille	3900		Royal (chemin)	120a		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	3906		Royal (chemin)	120		Suppression	Maison incendiée en 1987
Sainte-Famille	3907		Royal (chemin)	121	1888		Presbytère, maison de nos Aieux
Sainte-Famille	3912		Royal (chemin)		v. 1880	Ajout	École primaire de Sainte-Famille
Sainte-Famille	3918		Royal (chemin)	122	1850		
Sainte-Famille	3920		Royal (chemin)	123	1930		
Sainte-Famille	3925		Royal (chemin)	124	1890		
Sainte-Famille	3927		Royal (chemin)	125		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	3930		Royal (chemin)	126	1877		
Sainte-Famille	3934		Royal (chemin)	127	1889		
Sainte-Famille	3948		Royal (chemin)	128	v. 1875		
Sainte-Famille	3952		Royal (chemin)	129	1890		
Sainte-Famille	3954		Royal (chemin)		v. 1950	Ajout	
Sainte-Famille	3963		Royal (chemin)	130	1863		
Sainte-Famille	3967		Royal (chemin)	133	1890		
Sainte-Famille	3968		Royal (chemin)	132		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	3974		Royal (chemin)	131	1691		
Sainte-Famille	3981		Royal (chemin)	134	1877		
Sainte-Famille	3985		Royal (chemin)	135	1915		
Sainte-Famille	3986	3988	Royal (chemin)	136	1915		
Sainte-Famille	3994		Royal (chemin)	137	v. 1870		
Sainte-Famille	4004		Royal (chemin)	138	v. 1880		
Sainte-Famille	4013		Royal (chemin)	139	1777		
Sainte-Famille	4034		Royal (chemin)	140	v. 1750		Maison Turcotte

Sainte-Famille	4052		Royal (chemin)	141	1917		
Sainte-Famille	4068		Royal (chemin)	142	1700		
Sainte-Famille	4092		Royal (chemin)	143	v. 1860		
Sainte-Famille	4110		Royal (chemin)	144	1822		
Sainte-Famille	4119		Royal (chemin)	145	1930		
Sainte-Famille	4129		Royal (chemin)	146	1790		
Sainte-Famille	4135		Royal (chemin)	146a	1897		
Sainte-Famille	4161		Royal (chemin)	148	1650		
Sainte-Famille	4164		Royal (chemin)	147		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	4179		Royal (chemin)	149	1755		
Sainte-Famille	4191		Royal (chemin)	150	1877		
Sainte-Famille	4204		Royal (chemin)	151	1919		
Sainte-Famille	4249		Royal (chemin)	152	1825		
Sainte-Famille	4266		Royal (chemin)	153	1925		
Sainte-Famille	4311	4315	Royal (chemin)	154	v. 1850		
Sainte-Famille	4350		Royal (chemin)	155	1900		
Sainte-Famille	4366		Royal (chemin)	155a	1935		
Sainte-Famille	4377		Royal (chemin)	156	1777		
Sainte-Famille	4403		Royal (chemin)	157	1690	IP classé	Maison Gagnon
Sainte-Famille	4411		Royal (chemin)	157a	1920		
Sainte-Famille	4417		Royal (chemin)	158	1750	IP classé	Maison Morisset
Sainte-Famille	4451		Royal (chemin)	159	1900		
Sainte-Famille	4466		Royal (chemin)	160	1805		
Sainte-Famille	4487		Royal (chemin)	161	1917		
Sainte-Famille	4606		Royal (chemin)	162	1927		
Sainte-Famille	4657		Royal (chemin)	163	1670		
Sainte-Famille	4700		Royal (chemin)	164	1668	IP classé	Maison Drouin
Sainte-Pétronille	1		Bout-de-l'Île (chemin du)	607	1889		
Sainte-Pétronille	10		Bout-de-l'Île (chemin du)	606	1860		
Sainte-Pétronille	11		Bout-de-l'Île (chemin du)	605		Suppression	Maison démolie
Sainte-Pétronille	20		Bout-de-l'Île (chemin du)	604	1814		
Sainte-Pétronille	22		Bout-de-l'Île (chemin du)	603	1879		
Sainte-Pétronille	25		Bout-de-l'Île (chemin du)	602	1840		Vieille école
Sainte-Pétronille	29	31	Bout-de-l'Île (chemin du)	609		Suppression	Maison démolie

Sainte-Pétronille	33		Bout-de-l'Île (chemin du)	601	v. 1830		
Sainte-Pétronille	39		Bout-de-l'Île (chemin du)	608	1890		
Sainte-Pétronille	42		Bout-de-l'Île (chemin du)	599	1890		
Sainte-Pétronille	43		Bout-de-l'Île (chemin du)	600	1851		
Sainte-Pétronille	44		Bout-de-l'Île (chemin du)	598	1885		
Sainte-Pétronille	45		Bout-de-l'Île (chemin du)	595	1900		
Sainte-Pétronille	46		Bout-de-l'Île (chemin du)	594	1852		
Sainte-Pétronille	49	51	Bout-de-l'Île (chemin du)	593	1920		
Sainte-Pétronille	52		Bout-de-l'Île (chemin du)	598a	1921		
Sainte-Pétronille	57		Bout-de-l'Île (chemin du)	592	1915		
Sainte-Pétronille	74		Bout-de-l'Île (chemin du)	591	1919		
Sainte-Pétronille	78		Bout-de-l'Île (chemin du)	590	1919		
Sainte-Pétronille	81		Bout-de-l'Île (chemin du)	611	1789		
Sainte-Pétronille	82		Bout-de-l'Île (chemin du)	588	v. 1825		
Sainte-Pétronille	85		Bout-de-l'Île (chemin du)	589	v. 1850		
Sainte-Pétronille	86		Bout-de-l'Île (chemin du)	587	1825		
Sainte-Pétronille	87		Bout-de-l'Île (chemin du)	589a	1940		
Sainte-Pétronille	91		Bout-de-l'Île (chemin du)	586	v. 1900		
Sainte-Pétronille	93		Bout-de-l'Île (chemin du)	585	1889		
Sainte-Pétronille	100		Bout-de-l'Île (chemin du)	583	1890		
Sainte-Pétronille	101		Bout-de-l'Île (chemin du)	582a	1912		
Sainte-Pétronille	104		Bout-de-l'Île (chemin du)			Ajout	Centre comm. Raoul-Dandurand
Sainte-Pétronille	106		Bout-de-l'Île (chemin du)	582	1925		
Sainte-Pétronille	108		Bout-de-l'Île (chemin du)	581	1915		
Sainte-Pétronille	110		Bout-de-l'Île (chemin du)	580	1910		
Sainte-Pétronille	111		Bout-de-l'Île (chemin du)	579a	1925		
Sainte-Pétronille	113		Bout-de-l'Île (chemin du)		1948	Ajout	
Sainte-Pétronille	115		Bout-de-l'Île (chemin du)		1925	Ajout	
Sainte-Pétronille	117		Bout-de-l'Île (chemin du)	579	1945		
Sainte-Pétronille	121		Bout-de-l'Île (chemin du)		1940	Ajout	
Sainte-Pétronille	123		Bout-de-l'Île (chemin du)	578	1945		
Sainte-Pétronille	128		Bout-de-l'Île (chemin du)	577	1865		
Sainte-Pétronille	133		Bout-de-l'Île (chemin du)	575	1912		
Sainte-Pétronille	133		Bout-de-l'Île (chemin du)	576		Suppression	Maison démolie

Sainte-Pétronille	134		Bout-de-l'Île (chemin du)	572	1789		
Sainte-Pétronille	134		Bout-de-l'Île (chemin du)	574	v. 1890		
Sainte-Pétronille	135		Bout-de-l'Île (chemin du)	573	v. 1875		
Sainte-Pétronille	142		Bout-de-l'Île (chemin du)	560	1858		
Sainte-Pétronille	143		Bout-de-l'Île (chemin du)	571	v. 1700		
Sainte-Pétronille	144		Bout-de-l'Île (chemin du)	568	v. 1900		
Sainte-Pétronille	145		Bout-de-l'Île (chemin du)	570	1930		
Sainte-Pétronille	146		Bout-de-l'Île (chemin du)	569	1837		
Sainte-Pétronille	147		Bout-de-l'Île (chemin du)	567	1855		
Sainte-Pétronille	148		Bout-de-l'Île (chemin du)		v. 1900	Ajout	
Sainte-Pétronille	149		Bout-de-l'Île (chemin du)	562	1838		
Sainte-Pétronille	150		Bout-de-l'Île (chemin du)	561	1779		
Sainte-Pétronille	153		Bout-de-l'Île (chemin du)	559	v. 1870		
Sainte-Pétronille	155		Bout-de-l'Île (chemin du)	558	v. 1870		
Sainte-Pétronille	158	158A	Bout-de-l'Île (chemin du)	555	1890		
Sainte-Pétronille	159		Bout-de-l'Île (chemin du)	556	1929		
Sainte-Pétronille	161		Bout-de-l'Île (chemin du)	554	1839		
Sainte-Pétronille	163		Bout-de-l'Île (chemin du)	553	1897		
Sainte-Pétronille	164		Bout-de-l'Île (chemin du)	552	1889		
Sainte-Pétronille	166		Bout-de-l'Île (chemin du)	551b		Suppression	Maison démolie et reconstruite
Sainte-Pétronille	168		Bout-de-l'Île (chemin du)	551a	1890		
Sainte-Pétronille	170		Bout-de-l'Île (chemin du)	551	1889		
Sainte-Pétronille	172		Bout-de-l'Île (chemin du)	550	v. 1880		
Sainte-Pétronille	174		Bout-de-l'Île (chemin du)	549	1878		
Sainte-Pétronille	176		Bout-de-l'Île (chemin du)	543	v. 1870		
Sainte-Pétronille	178		Bout-de-l'Île (chemin du)	542	1879		
Sainte-Pétronille	181		Bout-de-l'Île (chemin du)		1939	Ajout	
Sainte-Pétronille	182		Bout-de-l'Île (chemin du)	610	1870		
Sainte-Pétronille	186		Bout-de-l'Île (chemin du)	540	1870		
Sainte-Pétronille	188		Bout-de-l'Île (chemin du)	539	1870		
Sainte-Pétronille	189		Bout-de-l'Île (chemin du)	537	1889		
Sainte-Pétronille	190		Bout-de-l'Île (chemin du)	538	1889		
Sainte-Pétronille	194		Bout-de-l'Île (chemin du)	541	1904		
Sainte-Pétronille	195		Bout-de-l'Île (chemin du)	536	1889		

Sainte-Pétronille	200		Bout-de-l'Île (chemin du)	535	1890		
Sainte-Pétronille	201		Bout-de-l'Île (chemin du)	523	1885		
Sainte-Pétronille	205		Bout-de-l'Île (chemin du)	514	1889		
Sainte-Pétronille	215		Bout-de-l'Île (chemin du)	512	1900		
Sainte-Pétronille	216		Bout-de-l'Île (chemin du)	513	1889		Rés. d'été sénateur Raoul-Dandurand
Sainte-Pétronille	217		Bout-de-l'Île (chemin du)	511	1900		
Sainte-Pétronille	222		Bout-de-l'Île (chemin du)	510	1905		
Sainte-Pétronille	224		Bout-de-l'Île (chemin du)	509	1889		
Sainte-Pétronille	228		Bout-de-l'Île (chemin du)	508	v. 1880		
Sainte-Pétronille	229		Bout-de-l'Île (chemin du)	507	1839		
Sainte-Pétronille	234		Bout-de-l'Île (chemin du)	506	1814		
Sainte-Pétronille	237		Bout-de-l'Île (chemin du)	505	1910		
Sainte-Pétronille	253		Bout-de-l'Île (chemin du)	612	v. 1900		Portheus
Sainte-Pétronille	2		Église (chemin de l')		1940	Ajout	
Sainte-Pétronille	10		Église (chemin de l')	584	1900		
Sainte-Pétronille	12		Église (chemin de l')	547	v. 1875		
Sainte-Pétronille	21		Église (chemin de l')	546	v. 1890		Presbytère de Sainte-Pétronille
Sainte-Pétronille	22		Église (chemin de l')	545	1873		
Sainte-Pétronille	23		Église (chemin de l')	545a	1917		
Sainte-Pétronille	33		Église (chemin de l')	544	1920		
Sainte-Pétronille	35		Église (chemin de l')	557	v. 1900		
Sainte-Pétronille	37		Église (chemin de l')		1936	Ajout	Maison Paul-Brunet
Sainte-Pétronille	45		Église (chemin de l')	548	1865		
Sainte-Pétronille	6	8	Gagnon (rue)	526	1900		
Sainte-Pétronille	7		Gagnon (rue)	525	1940		
Sainte-Pétronille	9		Gagnon (rue)	524	1884		
Sainte-Pétronille	11		Gagnon (rue)	526a	1913		
Sainte-Pétronille	12		Gagnon (rue)	528	v. 1900		
Sainte-Pétronille	13		Gagnon (rue)	527	1940		
Sainte-Pétronille	17		Gagnon (rue)	529	1860		
Sainte-Pétronille	5		Horatio-Walker (rue)	563	1817		
Sainte-Pétronille	7		Horatio-Walker (rue)	564	1920		
Sainte-Pétronille	11		Horatio-Walker (rue)	565	1890		Maison Horatio-Walker
Sainte-Pétronille	13		Horatio-Walker (rue)	566	1890		Ancien studio Horatio-Walker

Sainte-Pétronille	2		Laflamme (rue)	530	1889		
Sainte-Pétronille	4		Laflamme (rue)	531	1940		
Sainte-Pétronille	6		Laflamme (rue)	532	1905		
Sainte-Pétronille	7		Laflamme (rue)	533	1890		
Sainte-Pétronille	8		Laflamme (rue)	534	1874		
Sainte-Pétronille	14		Orléans (avenue)	596	1930		
Sainte-Pétronille	20		Orléans (avenue)	597	1915		
Sainte-Pétronille	3	5	Quai (rue du)	515	1889		
Sainte-Pétronille	8		Quai (rue du)	516	1887		
Sainte-Pétronille	10		Quai (rue du)	517	1910		
Sainte-Pétronille	14		Quai (rue du)	519	1814		
Sainte-Pétronille	16		Quai (rue du)	518	1878		
Sainte-Pétronille	18		Quai (rue du)	520	v. 1880		
Sainte-Pétronille	20		Quai (rue du)	521	1890		
Sainte-Pétronille	22		Quai (rue du)	522		Suppression	Bâtiment incendié en 1996
Saint-François	334		D'Argentenay (route)	193	v. 1900		Domaine de la Pointe-d'Argentenay
Saint-François	636		D'Argentenay (route)	192	v. 1909		
Saint-François	844		D'Argentenay (route)	191	v. 1918		
Saint-François	916		D'Argentenay (route)	190	v. 1805		Maison Omer-Picard
Saint-François	1000		D'Argentenay (route)	189	1690		Maison Émile-Picard
Saint-François	1428		D'Argentenay (route)	188	1671		Maison Guérard
Saint-François	1532		D'Argentenay (route)	187	1902		
Saint-François	102		Maître-Chantre (chemin)	185	v. 1700	IP classé	Maison Imbeau
Saint-François	369		Moulin (chemin du)	186	1690		
Saint-François	105		Royal (chemin)	165	1890		
Saint-François	109		Royal (chemin)	167	1900		
Saint-François	110		Royal (chemin)	166	1780		
Saint-François	123		Royal (chemin)	168	1905		
Saint-François	127		Royal (chemin)	169	1790		
Saint-François	135		Royal (chemin)	170	1782	IP classé	Maison Louis-Asselin
Saint-François	137		Royal (chemin)	171	1673	IP classé	Maison Chrétien
Saint-François	148	150	Royal (chemin)	172	1877		
Saint-François	151		Royal (chemin)		1752	Ajout	Maison déménagée en 1996. Maison Ro
Saint-François	152		Royal (chemin)	173	v. 1750	IP classé	Maison Roberge

Saint-François	155 A		Royal (chemin)		v. 1750	Ajout	Maison déménagée
Saint-François	156		Royal (chemin)	173a	1903		
Saint-François	170		Royal (chemin)	177	1890		Maison Dompierre
Saint-François	171		Royal (chemin)	174	v. 1860		Maison Pierre-Labbé
Saint-François	173		Royal (chemin)	175	v. 1830		
Saint-François	177		Royal (chemin)		1900	Ajout	
Saint-François	178		Royal (chemin)	179	1840		
Saint-François	181		Royal (chemin)	176	1895		
Saint-François	189		Royal (chemin)	178	v. 1870		
Saint-François	194		Royal (chemin)	180	1876		
Saint-François	198		Royal (chemin)	182	1890		
Saint-François	199		Royal (chemin)	181	1882		
Saint-François	201		Royal (chemin)	182a	1890		
Saint-François	210		Royal (chemin)	183	1890		
Saint-François	218		Royal (chemin)	184	1870		
Saint-François	339		Royal (chemin)	194	1890	IP classé	École de fabrique
Saint-François	341		Royal (chemin)	195	1867		Presbytère de Saint-François
Saint-François	345		Royal (chemin)	197	1690		Anc. bureau de poste et magasin généra
Saint-François	350		Royal (chemin)	196	1835		
Saint-François	351		Royal (chemin)	198	1898		
Saint-François	353		Royal (chemin)	200	1890		
Saint-François	361		Royal (chemin)	201	1882		
Saint-François	368		Royal (chemin)	199	1890		
Saint-François	373		Royal (chemin)	202	1890		
Saint-François	377		Royal (chemin)		v. 1950	Ajout	Mairie de Saint-François
Saint-François	393		Royal (chemin)	204	v. 1900		
Saint-François	398		Royal (chemin)	203	1905		
Saint-François	405		Royal (chemin)	205	1695		
Saint-François	410		Royal (chemin)	206		Suppression	Maison incendiée
Saint-François	419		Royal (chemin)	207	1915		
Saint-François	427		Royal (chemin)	208	1682		
Saint-François	443		Royal (chemin)	210	1890		
Saint-François	444		Royal (chemin)	209	v. 1920		
Saint-François	451		Royal (chemin)	212	1734		

Saint-François	453		Royal (chemin)	213	1927		
Saint-François	454 A		Royal (chemin)	211	v. 1900		
Saint-François	462		Royal (chemin)		v. 1929	Ajout	Ancienne école
Saint-François	466		Royal (chemin)	214	1944		
Saint-François	470		Royal (chemin)	215	1910		
Saint-François	478		Royal (chemin)	216	v. 1910		
Saint-François	494		Royal (chemin)	217	1930		
Saint-François	501		Royal (chemin)	218	1910		
Saint-François	504		Royal (chemin)		v. 1925	Ajout	
Saint-François	507		Royal (chemin)	219		Suppression	Maison incendiée
Saint-François	511		Royal (chemin)	220	v. 1911		
Saint-Jean	8	10	Côtes (chemin des)		1955	Ajout	École de Saint-Jean
Saint-Jean	16		Côtes (chemin des)	276	1890		
Saint-Jean	26		Côtes (chemin des)	277	1890		
Saint-Jean	28	36	Côtes (chemin des)	288	v. 1870		
Saint-Jean	40		Côtes (chemin des)	297	1912		
Saint-Jean	54		Côtes (chemin des)	324	1927		
Saint-Jean	8		Église (rue de l')	278	1881		
Saint-Jean	10		Église (rue de l')	279	v. 1860		
Saint-Jean	16		Église (rue de l')	280	1890		
Saint-Jean	20		Église (rue de l')	281	v. 1800		
Saint-Jean	22		Église (rue de l')	282	1890		
Saint-Jean	30		Église (rue de l')	283	1846		
Saint-Jean	38		Église (rue de l')	284	1856		Ancienne grange-étable
Saint-Jean	88		Lafleur (chemin)	372	1902		Ancienne école
Saint-Jean	105		Lafleur (chemin)	370	v. 1860		
Saint-Jean	111		Lafleur (chemin)	369a	v. 1950		
Saint-Jean	115		Lafleur (chemin)	369	1830		
Saint-Jean	129		Lafleur (chemin)	368a	1929		
Saint-Jean	132		Lafleur (chemin)	368	1815		
Saint-Jean	186		Lafleur (côte)	371	v. 1790		
Saint-Jean	188		Lafleur (côte)	374	v. 1900		
Saint-Jean	19		Martineau (chemin)	230	1693		
Saint-Jean	21		Mitan (route du)	274	1900		

Saint-Jean	24		Mitan (route du)	273	1875		
Saint-Jean	31		Mitan (route du)	275	1885		
Saint-Jean	121		Royal (chemin)	385	1905		
Saint-Jean	175		Royal (chemin)	384	1830		
Saint-Jean	205		Royal (chemin)	383	1948		
Saint-Jean	211		Royal (chemin)	382	1840		
Saint-Jean	271		Royal (chemin)	381	1890		
Saint-Jean	271 A		Royal (chemin)	381a	v. 1900		
Saint-Jean	341		Royal (chemin)	380	1728		
Saint-Jean	367		Royal (chemin)	379	1856		
Saint-Jean	443		Royal (chemin)	378	1860		
Saint-Jean	471		Royal (chemin)	377	v. 1900		
Saint-Jean	497	499	Royal (chemin)	376	1790		
Saint-Jean	505		Royal (chemin)	375	1860		
Saint-Jean	577		Royal (chemin)	373	1880		
Saint-Jean	670	672	Royal (chemin)	367	1837		
Saint-Jean	700		Royal (chemin)	366	1830		
Saint-Jean	725		Royal (chemin)	365	1902		
Saint-Jean	740		Royal (chemin)	364	1890		
Saint-Jean	771		Royal (chemin)	363	v. 1750		
Saint-Jean	849		Royal (chemin)	362	v. 1890		
Saint-Jean	865		Royal (chemin)	361	1890		
Saint-Jean	899		Royal (chemin)	360	1689		Maison Gaudias-Turcotte
Saint-Jean	967		Royal (chemin)	359	1831		
Saint-Jean	969		Royal (chemin)	358	1800		
Saint-Jean	976		Royal (chemin)	356		Suppression	Maison incendiée
Saint-Jean	977		Royal (chemin)	357	1875		
Saint-Jean	995		Royal (chemin)	355	1920		
Saint-Jean	1023		Royal (chemin)	354	1900		
Saint-Jean	1084		Royal (chemin)	353	1830		
Saint-Jean	1123		Royal (chemin)	352	1878		
Saint-Jean	1139		Royal (chemin)	351	1850		
Saint-Jean	1143		Royal (chemin)	350	1831		
Saint-Jean	1199		Royal (chemin)	348	v. 1700		

Saint-Jean	1229		Royal (chemin)	347	v. 1870		
Saint-Jean	1231		Royal (chemin)	349	1671		
Saint-Jean	1247		Royal (chemin)	346	1835		
Saint-Jean	1260		Royal (chemin)	345	1815		
Saint-Jean	1266		Royal (chemin)	344a	1890		
Saint-Jean	1281		Royal (chemin)	344	1840		
Saint-Jean	1295		Royal (chemin)	343	1870		
Saint-Jean	1347		Royal (chemin)	342	1668		
Saint-Jean	1451		Royal (chemin)	341	1734	IP classé	Manoir Mauvide-Genest
Saint-Jean	1456		Royal (chemin)		v. 1903	Ajout	
Saint-Jean	1473		Royal (chemin)	334	1781		
Saint-Jean	1479		Royal (chemin)	332	1881		
Saint-Jean	1483		Royal (chemin)	340	1938		
Saint-Jean	1485		Royal (chemin)	339	1860		
Saint-Jean	1487		Royal (chemin)	339a	1860		
Saint-Jean	1515		Royal (chemin)	338	1820		
Saint-Jean	1520	1522	Royal (chemin)	337a		Suppression	Maison démolie
Saint-Jean	1521		Royal (chemin)	337	1845		
Saint-Jean	1537		Royal (chemin)	336	1825		
Saint-Jean	1538		Royal (chemin)			Suppression	Maison démolie
Saint-Jean	1547		Royal (chemin)	335	1860		
Saint-Jean	1571		Royal (chemin)	331	1821		
Saint-Jean	1592		Royal (chemin)	330	1863		
Saint-Jean	1609		Royal (chemin)	333	1891		
Saint-Jean	1611	1615	Royal (chemin)	329	1875		
Saint-Jean	1633		Royal (chemin)	328	1850		
Saint-Jean	1634		Royal (chemin)	325	v. 1930		
Saint-Jean	1639		Royal (chemin)	327	1870		
Saint-Jean	1639		Royal (chemin)	326		Suppression	Maison incendiée
Saint-Jean	1669		Royal (chemin)	322	1838		
Saint-Jean	1675		Royal (chemin)	323	1809		Maison Pépin-dit-Lachance
Saint-Jean	1685		Royal (chemin)	320	1850		
Saint-Jean	1686		Royal (chemin)	321	1871		
Saint-Jean	1701		Royal (chemin)	319	1829		

Saint-Jean	1704	1710	Royal (chemin)	318	1820		
Saint-Jean	1715		Royal (chemin)	317	1830		
Saint-Jean	1730	1732	Royal (chemin)	316	v. 1900		
Saint-Jean	1733	1737	Royal (chemin)	315	1831		
Saint-Jean	1742	1746	Royal (chemin)	314	1880		
Saint-Jean	1747		Royal (chemin)	313	1855		
Saint-Jean	1763		Royal (chemin)	312	1866		
Saint-Jean	1764		Royal (chemin)	311	1875		
Saint-Jean	1778		Royal (chemin)	310	1871		
Saint-Jean	1786		Royal (chemin)	308	1841		
Saint-Jean	1791		Royal (chemin)	309	1868		
Saint-Jean	1794		Royal (chemin)	307	1841		
Saint-Jean	1804		Royal (chemin)	305	1891		
Saint-Jean	1811		Royal (chemin)	306	1900		
Saint-Jean	1820	1822	Royal (chemin)	303	1915		
Saint-Jean	1827		Royal (chemin)	304	1841		
Saint-Jean	1834		Royal (chemin)	301	1891		
Saint-Jean	1840		Royal (chemin)	300	v. 1860		
Saint-Jean	1845	1849	Royal (chemin)	302	1886		
Saint-Jean	1848	1850	Royal (chemin)	298	v. 1890		
Saint-Jean	1851		Royal (chemin)	299	1890		
Saint-Jean	1852	1854	Royal (chemin)	296	1880		
Saint-Jean	1865		Royal (chemin)	294	1841		
Saint-Jean	1866		Royal (chemin)	295	1877		
Saint-Jean	1883		Royal (chemin)	293	1835		
Saint-Jean	1891		Royal (chemin)	292	1840		
Saint-Jean	1894		Royal (chemin)	291	1841		
Saint-Jean	1905		Royal (chemin)	289	1862		
Saint-Jean	1908		Royal (chemin)	290	1846		
Saint-Jean	1913		Royal (chemin)	289a	1900		
Saint-Jean	1921		Royal (chemin)	287	1861		
Saint-Jean	1936		Royal (chemin)	286	1840		
Saint-Jean	2001		Royal (chemin)	285	1879		Presbytère de Saint-Jean
Saint-Jean	2089		Royal (chemin)	272	v. 1860		

Saint-Jean	2090		Royal (chemin)	271	1850		
Saint-Jean	2097		Royal (chemin)	270	1790		
Saint-Jean	2111		Royal (chemin)	269	1881		
Saint-Jean	2112		Royal (chemin)	268	1866		
Saint-Jean	2121	2123	Royal (chemin)	267	1861		
Saint-Jean	2128		Royal (chemin)	266	1875		
Saint-Jean	2135		Royal (chemin)	265	1900		
Saint-Jean	2145		Royal (chemin)	264	1876		
Saint-Jean	2159		Royal (chemin)	263	1841		
Saint-Jean	2185		Royal (chemin)	262	1866		
Saint-Jean	2188		Royal (chemin)	260	1865		
Saint-Jean	2201		Royal (chemin)	261	1861		
Saint-Jean	2208		Royal (chemin)	259	1875		
Saint-Jean	2214	2218	Royal (chemin)	257	1892		
Saint-Jean	2219		Royal (chemin)	258	1830		
Saint-Jean	2259		Royal (chemin)	256	v. 1930		
Saint-Jean	2260	2264	Royal (chemin)		v. 1920	Ajout	
Saint-Jean	2262	2268	Royal (chemin)	255a	v. 1940		
Saint-Jean	2281		Royal (chemin)	255	1866		
Saint-Jean	2284		Royal (chemin)	254	1791		
Saint-Jean	2339		Royal (chemin)	253	1780		
Saint-Jean	2395		Royal (chemin)	252	1841		
Saint-Jean	2411		Royal (chemin)	251	1870		
Saint-Jean	2437		Royal (chemin)	250	1900		
Saint-Jean	2460		Royal (chemin)	249	1910		
Saint-Jean	2500		Royal (chemin)	248	1841		
Saint-Jean	2632		Royal (chemin)	247	1919		
Saint-Jean	2658		Royal (chemin)	246	1815		
Saint-Jean	2695		Royal (chemin)	245	1831		
Saint-Jean	2729		Royal (chemin)	244a	v. 1900		
Saint-Jean	2752		Royal (chemin)		1790	Ajout	Maison déménagée
Saint-Jean	2774		Royal (chemin)	244	1892		
Saint-Jean	2810		Royal (chemin)	243	1840		
Saint-Jean	2845		Royal (chemin)	242	1892		

Saint-Jean	2887		Royal (chemin)		v. 1900	Ajout	
Saint-Jean	2967		Royal (chemin)	241	v. 1900		
Saint-Jean	2999		Royal (chemin)	240	1840		
Saint-Jean	3022		Royal (chemin)	239	1877		
Saint-Jean	3041		Royal (chemin)		v. 1900	Ajout	
Saint-Jean	3070		Royal (chemin)	238	v. 1890		
Saint-Jean	3152		Royal (chemin)	237	1881		
Saint-Jean	3188		Royal (chemin)	236	1881		
Saint-Jean	3216		Royal (chemin)	235	1677		
Saint-Jean	3246		Royal (chemin)	233	1867		
Saint-Jean	3248		Royal (chemin)	234	1867		Bâtiment agricole transformé
Saint-Jean	3328		Royal (chemin)	232	1715		
Saint-Jean	3404		Royal (chemin)	231	1691	IP classé	Maison Hébert-Dit-Lecompte
Saint-Jean	3444		Royal (chemin)		1910	Ajout	
Saint-Jean	3492		Royal (chemin)	229a	v. 1920		
Saint-Jean	3517		Royal (chemin)	229	1890		Ancienne école
Saint-Jean	3540		Royal (chemin)	228	1891		
Saint-Jean	3627		Royal (chemin)	227	1890		
Saint-Jean	3631		Royal (chemin)	226	1906		
Saint-Jean	3673		Royal (chemin)	225	1830		
Saint-Jean	3693		Royal (chemin)	224	1890		
Saint-Jean	3709		Royal (chemin)	223	v. 1750		
Saint-Jean	3801		Royal (chemin)	222	1856		
Saint-Jean	3845		Royal (chemin)	221	1905		
Saint-Laurent	150		Canton (côte du)	490	1859		
Saint-Laurent	130		Ferland (chemin)	504	v. 1850		anciennement 3369, chemin Royal
Saint-Laurent	70		Gosselin (côte)	489	1849		
Saint-Laurent	1578		Leclerc (côte)	466	v. 1700		
Saint-Laurent	190		Royal (chemin)	386	1689		
Saint-Laurent	226		Royal (chemin)	387	1944		
Saint-Laurent	290		Royal (chemin)	388	1789		
Saint-Laurent	318		Royal (chemin)	389	1850		
Saint-Laurent	352		Royal (chemin)	390	v. 1800		
Saint-Laurent	384		Royal (chemin)	391	1689		

Saint-Laurent	408		Royal (chemin)	392	v. 1800		
Saint-Laurent	412		Royal (chemin)	393	1875		
Saint-Laurent	444		Royal (chemin)	394	1910		
Saint-Laurent	470		Royal (chemin)	395	1740		
Saint-Laurent	502		Royal (chemin)	396	v. 1880		
Saint-Laurent	509		Royal (chemin)	397	1839		
Saint-Laurent	556		Royal (chemin)	398	1700		
Saint-Laurent	604		Royal (chemin)	399	1890		
Saint-Laurent	636		Royal (chemin)	400	1890		
Saint-Laurent	652		Royal (chemin)	401	1858		
Saint-Laurent	730		Royal (chemin)	402	v. 1700		
Saint-Laurent	754		Royal (chemin)	403	v. 1700		Moulin seigneurial de Saint-Laurent
Saint-Laurent	756		Royal (chemin)	404	1860		
Saint-Laurent	816		Royal (chemin)	405	1880		
Saint-Laurent	870		Royal (chemin)	406	1920		
Saint-Laurent	890		Royal (chemin)	407	1897		
Saint-Laurent	960		Royal (chemin)	408	1789	IP classé	Maison Louis-Pouliotte
Saint-Laurent	970		Royal (chemin)	409	1890		
Saint-Laurent	1012		Royal (chemin)	410	1875		
Saint-Laurent	1032		Royal (chemin)	411	1826		
Saint-Laurent	1033		Royal (chemin)		1884	Ajout	
Saint-Laurent	1044		Royal (chemin)	412	1938		
Saint-Laurent	1082		Royal (chemin)	413	1880		
Saint-Laurent	1114		Royal (chemin)	415	v. 1880		
Saint-Laurent	1114		Royal (chemin)	414		Suppression	Maison incendiée en 1983
Saint-Laurent	1136		Royal (chemin)	416	1889		
Saint-Laurent	1139		Royal (chemin)	417	1926		
Saint-Laurent	1143		Royal (chemin)	418	1889		
Saint-Laurent	1155		Royal (chemin)	419	1850		
Saint-Laurent	1158		Royal (chemin)	420	1889		
Saint-Laurent	1172	1174	Royal (chemin)	421	1739		
Saint-Laurent	1194		Royal (chemin)	422	1789		
Saint-Laurent	1207		Royal (chemin)	423	1900		
Saint-Laurent	1217		Royal (chemin)	424	1900		

Saint-Laurent	1222		Royal (chemin)	425	1789		
Saint-Laurent	1231		Royal (chemin)	426	1889		
Saint-Laurent	1237	1239	Royal (chemin)	427	1854		
Saint-Laurent	1244		Royal (chemin)	428	1890		
Saint-Laurent	1253	1255	Royal (chemin)	429	1889		
Saint-Laurent	1270	1272	Royal (chemin)	430	1900		
Saint-Laurent	1276		Royal (chemin)	430a	1926		
Saint-Laurent	1286		Royal (chemin)	431	1864		
Saint-Laurent	1308		Royal (chemin)	432	v. 1920		
Saint-Laurent	1309		Royal (chemin)	433	1889		
Saint-Laurent	1312		Royal (chemin)	434	1839		
Saint-Laurent	1317		Royal (chemin)	435	1789		
Saint-Laurent	1322	1324	Royal (chemin)	436	1889		
Saint-Laurent	1329		Royal (chemin)	437	1819		
Saint-Laurent	1337		Royal (chemin)	438	1829		
Saint-Laurent	1356		Royal (chemin)	439	v. 1700		
Saint-Laurent	1376		Royal (chemin)	440	1789		
Saint-Laurent	1391		Royal (chemin)	440a	1927		
Saint-Laurent	1395	1397	Royal (chemin)	441	1880		
Saint-Laurent	1403	1405	Royal (chemin)	442	1897		
Saint-Laurent	1404		Royal (chemin)	443	1915		
Saint-Laurent	1419		Royal (chemin)	444	1915		
Saint-Laurent	1425		Royal (chemin)	445	1850		
Saint-Laurent	1428		Royal (chemin)	446	1890		
Saint-Laurent	1437		Royal (chemin)	447	1890		
Saint-Laurent	1441		Royal (chemin)	448	1790		
Saint-Laurent	1443		Royal (chemin)	449	1834		Maison Leclair
Saint-Laurent	1449		Royal (chemin)	450	1894		
Saint-Laurent	1456	1458	Royal (chemin)	451	1832		
Saint-Laurent	1461		Royal (chemin)	452	1860		
Saint-Laurent	1462		Royal (chemin)	453	1810		
Saint-Laurent	1468		Royal (chemin)	454	1890		
Saint-Laurent	1469		Royal (chemin)	455	1780		
Saint-Laurent	1475		Royal (chemin)	456	v. 1900		

Saint-Laurent	1476		Royal (chemin)	457	1827		
Saint-Laurent	1481		Royal (chemin)	458	1917		
Saint-Laurent	1483		Royal (chemin)		v. 1925	Ajout	Ancien bât. secondaire converti
Saint-Laurent	1484		Royal (chemin)		1946	Ajout	
Saint-Laurent	1486		Royal (chemin)	459	1853		
Saint-Laurent	1487		Royal (chemin)		1941	Ajout	
Saint-Laurent	1492		Royal (chemin)	460	1789		
Saint-Laurent	1494		Royal (chemin)	461	1857		
Saint-Laurent	1495		Royal (chemin)		1880	Ajout	Couvent de Saint-Laurent
Saint-Laurent	1496	1502	Royal (chemin)	462	1889		
Saint-Laurent	1506		Royal (chemin)	463	1667		
Saint-Laurent	1510		Royal (chemin)		1890	Ajout	
Saint-Laurent	1532		Royal (chemin)	464	1850		Presbytère de Saint-Laurent
Saint-Laurent	1573	1575	Royal (chemin)	465	1869		
Saint-Laurent	1584		Royal (chemin)	468	1839		
Saint-Laurent	1585		Royal (chemin)	470a	v. 1900		
Saint-Laurent	1592		Royal (chemin)	469	1859		
Saint-Laurent	1592 A		Royal (chemin)	470	v. 1900		
Saint-Laurent	1593		Royal (chemin)	471	1839		Anc. chalouperie transformée
Saint-Laurent	1606		Royal (chemin)		1930	Ajout	
Saint-Laurent	1613		Royal (chemin)	472	1877		
Saint-Laurent	1617		Royal (chemin)	473	1889		
Saint-Laurent	1618		Royal (chemin)	474	v. 1890		
Saint-Laurent	1619		Royal (chemin)	474a	1939		
Saint-Laurent	1621		Royal (chemin)		1934	Ajout	
Saint-Laurent	1623		Royal (chemin)	475	1889		
Saint-Laurent	1625		Royal (chemin)	476	1789		
Saint-Laurent	1628		Royal (chemin)	477	1888		
Saint-Laurent	1631		Royal (chemin)	478	1875		
Saint-Laurent	1640		Royal (chemin)	479	1899		
Saint-Laurent	1643		Royal (chemin)	480	1839		
Saint-Laurent	1649		Royal (chemin)	480a	1900		
Saint-Laurent	1653		Royal (chemin)	480b	1900		
Saint-Laurent	1657		Royal (chemin)	481	1836		

Saint-Laurent	1659		Royal (chemin)	482	1850		
Saint-Laurent	1663		Royal (chemin)	483	1839		
Saint-Laurent	1667		Royal (chemin)	484	1864		
Saint-Laurent	1669		Royal (chemin)	485	1838		
Saint-Laurent	1671		Royal (chemin)	486	v. 1900		
Saint-Laurent	1901		Royal (chemin)	487	1889		
Saint-Laurent	1977		Royal (chemin)	488	1850		
Saint-Laurent	2280	2284	Royal (chemin)	491	1905		
Saint-Laurent	2323		Royal (chemin)	492	1890		
Saint-Laurent	2369		Royal (chemin)	493	1740		
Saint-Laurent	2387		Royal (chemin)	494	1700	IP classé	Maison Gendreau
Saint-Laurent	2491		Royal (chemin)	495		Suppression	Maison incendiée en 1990
Saint-Laurent	2566		Royal (chemin)	496	1850		
Saint-Laurent	2626		Royal (chemin)	497	1884		
Saint-Laurent	2747		Royal (chemin)	498	1900		
Saint-Laurent	2776		Royal (chemin)	499	1850		Ancienne école d'en haut
Saint-Laurent	2805		Royal (chemin)	500	1885		
Saint-Laurent	2889		Royal (chemin)	501	1922		
Saint-Laurent	3018		Royal (chemin)	502	v. 1850		
Saint-Laurent	3167		Royal (chemin)	503	1851		
Saint-Laurent	1580		Thivierge (côte)	467	1910		
Saint-Pierre	1220		Couvent (avenue du)	31	1889		
Saint-Pierre	1242		Couvent (avenue du)	32	1889		Ancien couvent
Saint-Pierre	306		Galendart (avenue du)	53	v. 1800		
Saint-Pierre	1247		Monseigneur-D'Esgly (avenue	33	v. 1800		Ancien presbytère
Saint-Pierre	437		Plante (avenue)	21	1679		
Saint-Pierre	480		Pont (côte du)	11	v. 1850		
Saint-Pierre	157		Royal (chemin)	1a	v. 1920		
Saint-Pierre	168		Royal (chemin)	1	1875		
Saint-Pierre	221	223	Royal (chemin)	2	1680		
Saint-Pierre	285		Royal (chemin)	3	v. 1890		
Saint-Pierre	313		Royal (chemin)	4	v. 1700	IP classé	Maison Leclerc
Saint-Pierre	391		Royal (chemin)	5	v. 1700		
Saint-Pierre	421	423	Royal (chemin)	6	v. 1850		

Saint-Pierre	437		Royal (chemin)	7	1880		
Saint-Pierre	495		Royal (chemin)	8	1900		
Saint-Pierre	501		Royal (chemin)	9	1909		
Saint-Pierre	563		Royal (chemin)	10	v. 1750		
Saint-Pierre	733		Royal (chemin)	12	1835		
Saint-Pierre	767		Royal (chemin)	13	1830		
Saint-Pierre	819		Royal (chemin)	14	v. 1850		
Saint-Pierre	883		Royal (chemin)	15	v. 1760		
Saint-Pierre	894		Royal (chemin)	16	1830		
Saint-Pierre	1013		Royal (chemin)	17	1890		
Saint-Pierre	1032		Royal (chemin)	18	1890		
Saint-Pierre	1045		Royal (chemin)	19	1890		
Saint-Pierre	1071		Royal (chemin)	20	v. 1750		
Saint-Pierre	1123		Royal (chemin)	22	1889		
Saint-Pierre	1181		Royal (chemin)	23	v. 1890		
Saint-Pierre	1188		Royal (chemin)	25		Suppression	Maison démolie
Saint-Pierre	1190		Royal (chemin)	24	1789		
Saint-Pierre	1194		Royal (chemin)	26	1804		
Saint-Pierre	1202		Royal (chemin)	27	1689		
Saint-Pierre	1213		Royal (chemin)	28	1817		
Saint-Pierre	1222		Royal (chemin)	29	1889		
Saint-Pierre	1233		Royal (chemin)	30	1904		
Saint-Pierre	1248		Royal (chemin)	34	1869		
Saint-Pierre	1250		Royal (chemin)	35	v. 1860		
Saint-Pierre	1271		Royal (chemin)	36	v. 1875		
Saint-Pierre	1279		Royal (chemin)	37	1829		
Saint-Pierre	1282	1284	Royal (chemin)	38	1900		
Saint-Pierre	1291		Royal (chemin)	39	1859		
Saint-Pierre	1300		Royal (chemin)		1955	Ajout	École des Feux Follets 1
Saint-Pierre	1333		Royal (chemin)	40	1880		
Saint-Pierre	1379		Royal (chemin)	41	v. 1750		
Saint-Pierre	1384		Royal (chemin)	42	1873		
Saint-Pierre	1420	1422	Royal (chemin)	43	1915		
Saint-Pierre	1447		Royal (chemin)	44	1760		

Saint-Pierre	1463		Royal (chemin)	45	1790		
Saint-Pierre	1501		Royal (chemin)	46	1895		
Saint-Pierre	1551		Royal (chemin)	47	1889		
Saint-Pierre	1578		Royal (chemin)	48	1829		
Saint-Pierre	1588		Royal (chemin)	49	1770		
Saint-Pierre	1589		Royal (chemin)	50	1890		
Saint-Pierre	1622		Royal (chemin)	51	1749		
Saint-Pierre	1640		Royal (chemin)	52	v. 1870		
Saint-Pierre	1693		Royal (chemin)	54	1734		
Saint-Pierre	1731		Royal (chemin)	55	1915		
Saint-Pierre	1738		Royal (chemin)	56	1864		
Saint-Pierre	1775	1777	Royal (chemin)	57	v. 1890		
Saint-Pierre	1797		Royal (chemin)	58	1782		
Saint-Pierre	1835		Royal (chemin)	59	1780		
Saint-Pierre	1871		Royal (chemin)	60	1789		
Saint-Pierre	1919		Royal (chemin)	61	1879		
Saint-Pierre	1939		Royal (chemin)	62	1844		
Saint-Pierre	1952		Royal (chemin)	65	1710		
Saint-Pierre	1958		Royal (chemin)	64	1890		
Saint-Pierre	1963		Royal (chemin)	63	1680		
Saint-Pierre	1969		Royal (chemin)	66	1916		
Saint-Pierre	2017		Royal (chemin)	67	v. 1860		
Saint-Pierre	2047		Royal (chemin)	68	v. 1880		
Saint-Pierre	2085		Royal (chemin)	69	1890		
Saint-Pierre	2109		Royal (chemin)	70	1930		
Saint-Pierre	2165		Royal (chemin)	71	1880		
Saint-Pierre	2205		Royal (chemin)	72	1700		Maison Steinbach
Saint-Pierre	2239		Royal (chemin)	73	1872		
Saint-Pierre	2269		Royal (chemin)	73a	1914		
Saint-Pierre	2294		Royal (chemin)	74	1899		
Saint-Pierre	2307		Royal (chemin)	75	1842		
Saint-Pierre	2379		Royal (chemin)	76	v. 1860		
Saint-Pierre	2491		Royal (chemin)	77	v. 1880		
Saint-Pierre	2511		Royal (chemin)	78	1880		

Saint-Pierre	2541		Royal (chemin)	79	1855		
Saint-Pierre	2583		Royal (chemin)	80	1829		
Saint-Pierre	2625		Royal (chemin)	81	1859		
Saint-Pierre	2687		Royal (chemin)	82	v. 1860		
Saint-Pierre	2705		Royal (chemin)	83	1839		